

Alger apprécie le geste «très positif» de Macron P. 3

CRÉSUS

QUOTIDIEN

Invités à régler les sinistres dans un délai de 21 jours
Les assureurs rappelés à l'ordre

Page 6

www.cresus.dz

In medio stat virtus

GUERRE AU SAHARA OCCIDENTAL

Tebboune appelle au cessez-le-feu

S'appuyant sur les fondamentaux de la politique commune continentale, Tebboune a rappelé la mission morale de l'UA pour en finir avec la dernière colonie d'Afrique : «L'Afrique qui a vaincu l'occupation européenne par sa lutte politique et armée parfois et qui est venue à bout de l'Apartheid, se doit aujourd'hui d'en finir avec le dernier foyer colonial dans notre continent.» Lire page 3



L'ÉDITO

► Par S. Méhalla

Nous remettons sur le tapis ces derniers temps le hirak, voire ce qu'il en est advenu. Un pseudo-activisme qui reprend ses esprits... désabusés.

Nous reparlons d'une séquence nationale, aujourd'hui pervertie, de la bravoure d'un peuple, d'une date restée comme un repère universel, un antidote du despotisme bouteflikien dont les soubresauts se font encore sentir par une sorte de froide sédition, d'une aliénation au passé, une contre révolution tapie sur une déficience d'intelligibilité de la notion même du renouveau. Yetnahaw ga3.

Nous commémorons un éveil courageux, à sa genèse. Cet instinct d'exister nous épargnant d'être les esclaves taillables à la corvée de leur propre territoire. Des soumis aux dominants nationaux, des dominés. Une victoire en principe, nous remettons sur le tapis.

M. HIRAK, CAUSE TOUJOURS !

Celle qui a pu faire naître en nous la grandeur de dire non à un ordre qui n'avait que trop duré. Hélas, la victoire a été entachée par le manque de gloire et de patience. Le non est resté stérile. Quel goût a-t-elle aujourd'hui ? Quel odorat ? Quel toucher ? Aujourd'hui, le hirak corrompt nos enfants, nos chômeurs, nos laissés-pour-compte en se demandant quel sens pourrait avoir cette parole originelle du peuple dans l'esprit collectif marchant. Marchand, peut-être. Une franche volonté de construire manque à ce mouvement faussé.

En commémorant la révolution bolchevique, un journaliste russe est sorti dans les rues poser la question : « En 1917, auriez-vous soutenu les "blancs" ou les "rouges" ? » Transposée à la situation nationale actuelle : « En 2021, auriez-vous soutenu le hirak al asil ou ce qu'il en reste » ? Hier, le citoyen, sous le joug de l'ancien pouvoir, était effacé, vulgaire voyeur dans les champs des escroqueries de richesses. Un indigène codé. Un presque «assimilé» algérien dans un pays qui

ne lui appartenait presque plus. Aguiché à la pénombre de l'esprit de l'indépendance. Sans oser l'effraction, il rêvait d'être maître chez lui pour bâtir, s'aérer à sa République. Il rêvait. D'une démocratie où il aura le dernier mot. Où ce mot fera loi comme dirait le poète. Où la Cité ne pourrait avoir du sens sans lui. Où les richesses ne pourraient le laisser sur le paillason, au seuil de la disette. Il rêvait du respect, non les insultes, des institutions. Toutes les institutions de la République. Et puis un jour, un certain 12 décembre, la prière a été exaucée. La renaissance promise. Une loi, nouvelle, tramée. Votée. Signée. Mais nos marcheurs télécommandés ne veulent plus s'arrêter. Ni ignorer les souffleurs diables. L'anarchie est promise. Le hirak roublard en appelle à la force. Miné. Manipulé. Manœuvré telle une marionnette. Un hirak qui cause. Qui cherche la mutinerie. La perte, croit-il, de ce peuple naïf jusqu'au bout des ongles on l'entend causer, causer... mais cause toujours, M. Hirak.

SYSTÈME DES QUOTAS ET COLLECTIF «NIDAÂ EL WATAN»

Le MSP met en garde contre «les erreurs du passé»

Le Mouvement de la société pour la paix (MSP), a mis en garde contre les tentatives de reproduire le système des quotas à l'occasion des prochaines élections législatives.

Le Parti de Abderrezak Makri doute que le collectif des associations et organisations de la société civile, lancé en début de semaine, soit à l'image d'autres exemples du passé aux conséquences désastreuses. C'est à l'issue de la réunion de son Bureau exécutif que le MSP est revenu sur les questions qui dominent la scène politique, dont la toute dernière est la naissance de ce qui est appelé « Nidaâ El Watan », un collectif d'organisations de la société civile. Pour le parti, « les pratiques répétées de l'exploitation politique de certaines organisations de la société civile, en particulier à l'approche des élections, et les tentatives de former de nouvelles forces et initiatives avec l'encouragement de parties s'exprimant au nom de l'État, tant au niveau central que local, constituent un procédé démasqué qui nous rappelle une atmosphère du passé aux conséquences connues ». Sans le nommer, le MSP tire sur ce conglomérat d'associations qui bénéficie de la bénédiction du conseiller à la présidence de la République, Nazih Berramdane. Cette initiative ne peut aboutir à un véritable projet de société de la l'avis du Parti de Makri, car, une fois de plus, elle mènera à la formation de bulles de clientélisme et de comportements parasites et opportunistes ». Des comportements qui, comme dans le passé, « n'ont pas profité au pays », s'avèrent « nuisibles au processus politique » et « dangereux pour le présent et l'avenir du pays ». Il est vrai que le MSP n'a pas encore tranché dans sa participation ou non aux prochaines élections pour l'élection de l'Assemblée nationale. Mais, tout semble indiquer que le parti fait



déjà dans la mobilisation des troupes en interne, tandis que sur le plan du discours, l'accent mis à chacune des sorties sur la loi électorale qui devra passer par ordonnance, ne trompe pas. Le Bureau exécutif du parti n'a d'ailleurs pas pu évacuer la question de sa réunion tenue mardi. A l'occasion, le MSP a demandé une fois de plus « à ce que la loi électorale mette un terme à tout trafic avec les voix des électeurs ». La finalité de cette loi, écrit-il, « doit être axée sur le règlement de la crise que vivent le pays et l'État, et non des problèmes du système, des personnes et des centres

d'influence ». Pour cela, « la volonté politique » au sein des institutions et à différents niveaux de l'État « est le principal garant d'élections libres et transparentes », estime le parti qui avertit contre « toute intention ou décision qui nous ramène à l'ère du système des quotas en gonflant les résultats en faveur des partis proches du pouvoir fabriqués par ce dernier ». Ce qui va engendrer de « dangereuses conséquences pour le pays et ses dirigeants », prévient-il. Analysant la situation politique, le MSP pense que « la crise algérienne est multidimensionnelle » aux

racines « profondes et compliquées par des erreurs successives », et dont les répercussions semblent être « graves sur l'avenir des Algériennes et des Algériens ». C'est pourquoi, il ne peut avoir à ces crises, soutient le parti, « qu'une réelle appréciation de leurs causes et en évitant les erreurs qui les ont aggravées ». Et parmi ces causes, il y a « les tentatives de fabriquer une scène politique et sociale d'en haut et à travers une politique de fait accompli », fera remarquer son Bureau exécutif.

Aïssa. M.

CONSEIL DE LA NATION

Séance plénière consacrée aux questions orales



Le Conseil de la Nation tiendra, aujourd'hui, une séance plénière consacrée aux questions orales adressées à plusieurs membres du gouvernement, indique mercredi un communiqué de la chambre haute du Parlement. Dix questions adressées à 4 membres du gouvernement sont programmées pour cette plénière prévue à 10h00. Les secteurs concernés sont: l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique, les Finances, la Santé, la Population et la Réforme hospitalière et le Travail, l'Emploi et la Sécurité sociale, précise la même source.

LE MOUVEMENT EN VOIE DE STRUCTURATION

Nidaâ El Watan met le cap sur son assemblée générale

Une semaine après leur sortie médiatique et l'annonce du lancement du Mouvement, les initiateurs du néo-Mouvement Nidaâ El Watan veulent passer à la vitesse supérieure. Les plaintes de Ali Benouari sont déjà un lointain souvenir...

Sans plus attendre, ils s'apprêtent à organiser dans les prochains jours une assemblée générale à l'effet de structurer ce conglomérat d'associations et d'organisations nationales en un mouvement politique. Et rien ne semble arrêter la bonne marche du nouveau-né qui entame déjà ses premiers pas. Hier, les principaux artisans du mouvement ont adressé des invitations à l'ensemble des organisations nationales et associations de la société civile qui comptent dans le paysage pour participer à une assemblée générale devant lancer officiellement ce mouvement à quelques mois de la tenue des élections législatives anticipées, selon un communiqué rendu public hier sur leur page Facebook. Une structure de coordination a également mis en ligne, un formulaire d'adhésion pour ceux qui souhaitent rejoindre ce regroupement. Quelques jours après la sortie du conseiller à la présidence de la République Nazih Benramdhane qui a fuité l'information à la presse, la classe politique toutes tendances confondues, semble tétanisée, voire sans voix à l'idée d'une reproduction du scénario du RND. Le MSP a bien vu le danger

venir et dénonce la naissance d'un mouvement qui veut se donner les moyens politiques pour écraser les partis traditionnels et rééditer le coup de 1997 qui a vu le RND rafler la mise au nez et à la barbe du FLN. Cette précipitation dans la création et la structuration de ce mouvement appelé à jouer un rôle d'arbitre lors de la prochaine élection législative, coïncide avec les préparatifs de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) qui met les bouchées doubles pour être à l'heure le jour J. Les délégations de toutes les wilayas du pays de l'Anie ont reçu depuis quelques jours les spécimens de formulaires de parrainage des futurs candidats ainsi que les procurations individuelles. Ces documents ont été retirés de l'imprimerie officielle qui a commencé depuis peu à produire par centaines de milliers ces documents. L'Anie compte en effet simuler des opérations de vote dans les prochains jours pour bien huiler les mécanismes, ainsi tout le processus électoral qui sera cette fois-ci différent en ce sens que cette élection verra la mise en place du mode de scrutin proportionnel. Tous les partis sont dorénavant soumis à la collecte de signatures de parrainage. D'autre part, le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), Mohamed Charfi, a indiqué avant-hier que l'édification d'institutions d'Etat intègres requiert,

d'emblée, «le contrôle et le suivi des sources de financement de l'opération électorale à la faveur de mécanismes efficaces», soulignant que cette démarche a été entreprise à travers la préparation à la «création d'un comité indépendant auprès de l'Anie chargé de l'audit et du suivi de l'opération électorale». Pour Charfi, la création de ce comité est à même de «renforcer les capacités de l'Anie en matière d'organisation et de contrôle de l'opération électorale durant «toutes ses étapes». Le projet d'ordonnance portant loi organique relative au régime électoral, adopté récemment, prévoit la création d'un comité indépendant placé auprès de l'Anie et composé de représentants des instances en mesure de veiller «au respect de l'éthique et de la bonne gouvernance de l'Etat. Il s'agit du Conseil d'Etat, de la cour des comptes et de la Cour suprême». Ce comité œuvrera à « examiner et à mettre la lumière sur l'opération de financement de toute la campagne électorale, et ce pour plusieurs mois». Enfin et pour contrôler l'argent lors du prochain scrutin, les partis ou les candidats indépendants devront nécessairement recourir «aux commissaires aux comptes et comptables agréés issus des wilayas mêmes des candidats pour le contrôle minutieux des sources de financement.

Mahmoud Tadjer

CRÉSUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com

cresusdz@gamil.com
Fax : 021 65 77 85

REDACTEUR EN CHEF
SAID MEKLA

Rédaction/Administration
MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1er MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz

Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger

Tirage :
4000 exemplaires

Publicité :
ANEP 01, rue pasteur, Alger

Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43

Fax. : 021 73 95 59

GUERRE AU SAHARA OCCIDENTAL

Tebboune appelle au cessez-le feu

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a appelé, lors de la réunion du Conseil de Paix et de sécurité de l'Union africaine qui s'est tenu avant-hier par visioconférence, le Maroc et la République arabe sahraouie démocratique (Rasd) à un cessez-le feu pour revenir à la table du dialogue et régler ce contentieux qui dure depuis près de cinq décennies. Pour un règlement selon les résolutions onusiennes en faveur d'un référendum d'autodétermination. L'appel solennel de Tebboune confirme le rôle pacificateur de l'Algérie qui soutient la cause sahraouie sans cesser d'œuvrer pour un dialogue entre les deux parties en conflit.

Lors de son intervention, Abdelmadjid Tebboune a, d'emblée, exhorté «la Rasd et le Royaume du Maroc à s'engager dans des pourparlers directs et sérieux, sous l'égide de l'Union africaine (UA) et de l'ONU.» Précisant que la prise en charge du contentieux par les instances onusiennes n'interdit pas la contribution judiciaire de l'organisation africaine, première concernée par ce conflit entre deux Etats membres sur une question fondamentale de décolonisation. «Toutes les questions de paix et de sécurité en Afrique, sans exception aucune, sont inscrites à l'agenda de l'ONU, ce qui n'a pas empêché notre organisation



d'y apporter de précieuses contributions hautement saluées par tous pour le règlement de ces questions.»

«LE TAM-TAM DE L'OUA »

Pour rappel, le Royaume s'est retiré de l'UA pendant plusieurs années reprochant à l'OUA, à l'époque, sa position ferme contre l'occupation par le Royaume chérifien du territoire sahraoui, ex-colonie espagnole envahie par les troupes de Hassen II en 1975. On se souvient que le Roi avait qualifié la structure panafricaine «d'organisation tam-tam» empruntant une terminologie propre au langage raciste des colons et avait retiré son pays de l'OUA pour protester contre l'intégration de la Rasd. Ce n'est en 2017 que le Maroc a repris sa place au sein de l'UA tandis que le Président sénégalais Macky Sall déclarait : «Même si la question du Sahara occidental reste une question posée, (...) en famille on peut continuer à trouver des solutions.» C'est dans cet esprit, et afin de mettre les pays africains devant leurs responsabilités que le Président Abdelmadjid Tebboune a interpellé les deux parties belligérantes à faire

taire les armes et à revenir à la table des négociations.

DU DEVOIR DE L'AFRIQUE

S'appuyant sur les fondamentaux de la politique commune continentale, Tebboune a rappelé la mission morale de l'UA pour en finir avec la dernière colonie d'Afrique : «L'Afrique qui a vaincu l'occupation européenne par sa lutte politique et armée parfois et qui est venue à bout de l'Apartheid, se doit aujourd'hui d'en finir avec le dernier foyer colonial dans notre continent.» Et de déplorer la dégradation de la situation depuis l'automne 2020 lorsque l'APLS, l'Armée populaire de libération sahraouie a décidé de reprendre les armes contre l'occupant suite à des exactions de la part de l'armée royale d'occupation à l'encontre de civils sahraouis. «L'échec du cessez-le-feu suite à la violation d'un accord en vigueur depuis 1991 et l'escalade dangereuse que connaît le conflit au Sahara occidental n'est que la résultante de décennies de politique de blocage et de ralentissement systématiques des Plans de règlement, de contournement du processus de négociations et de tentatives récurrentes d'imposer

le fait accompli dans le territoire d'un Etat membre fondateur de l'UA.» Entendre que les incidents d'El Guerguerat n'ont été que la goutte qui a fait déborder le vase...

SOLUTION PACIFIQUE

Par ailleurs, Abdelmadjid Tebboune a dénoncé tous les pillages et manœuvres que les instances internationales observent sans réagir comme «l'exploitation illégale des richesses, les démarches visant le changement de la composition démographique des territoires occupés, les violations systématiques menées à l'encontre de citoyennes et de citoyens sahraouis sans défense, outre les tentatives illégales pour modifier le statut du Sahara occidental.» C'est donc un véritable plaidoyer pour une solution urgente à ce contentieux qui a trop duré que l'Algérie a adressé aux pays de l'UA par la voix du président de la République qui a réaffirmé l'engagement d'Alger pour toute médiation positive comme elle a su le prouver dans nombre de dossiers de la Corne de l'Afrique à la Libye voisine depuis des années.

Nordine Mzala

FACILITÉS D'ACCÈS AUX ARCHIVES CLASSIFIÉES

Alger apprécie le geste «très positif» de Macron

Abdelmadjid Chikhi, le «Monsieur archives nationales» ne tarit pas d'éloges sur la décision du président Macron déverrouillant l'accès aux archives classifiées de plus de 50 ans. Une «très bonne décision».

Dans une première réaction officielle, le conseiller en charge des archives nationales et de la mémoire nationale auprès du Président Abdelmadjid Tebboune, a qualifié de «décision importante», l'annonce faite mardi dernier par le Palais de l'Élysée. Dans une déclaration à l'agence officielle, APS, le directeur du Centre des archives nationales a qualifié l'initiative de Macron de «geste très positif», de geste «d'ouverture». Le Dr Abdelmadjid Chikhi a été, pour rappel, désigné, en juillet passé «représentant de l'Algérie pour mener le travail en cours avec l'Etat français sur les dossiers inhérents à la mémoire nationale et à la récupération des archives nationales». «Ce que je peux dire, pour l'instant, c'est que c'est une très bonne décision et c'est une ouverture s'il y a un suivi permettant de la mettre en application assez largement et qui permettrait particulièrement aux chercheurs algériens d'accéder à ces documents», a-t-il déclaré. Mardi, le chef de l'Etat français a décidé d'alléger la procédure de déclassification des archives contemporaines françaises (période 1940-1970), dont celles de la guerre d'Algérie, restreintes par une circulaire du secrétariat général de la Défense appliquée depuis janvier 2020. La déclassification «pièce par pièce», en vigueur jusque-là, devrait être remplacée ainsi par une déclassification par «cartons», avait annoncé le président français. «Cette décision sera de nature à écourter sensiblement les délais d'attente liés à la procédure de déclassification, s'agissant notamment des documents relatifs à la guerre de Libération nationale,

réagissait Abdelmadjid Chikhi, soulignant que le geste du président français accédait aux demandes exprimées par la "famille universitaire française» qui avait envoyé des «pétitions au président français lui demandant d'ouvrir les archives et surtout la levée des restrictions qui avaient été faites concernant ce qu'ils appellent secret défense». Circonspect sur les bords, le DG des Archives nationales dit néanmoins «attendre» les dispositions qui seront introduites au plan législatif et réglementaire, comme l'a annoncé la présidence française, vis-à-vis de ce qui est appelé secret de défense nationale (...). «Ce que nous pouvons dire pour l'instant c'est que l'accès sera un peu plus ouvert, surtout que la période concernée est une période très importante pour l'histoire de l'Algérie. Elle se situe entre les années 1920 et 1970», a-t-il fait remarquer, notant que cette période a connu «la naissance du Mouvement national». Il a rappelé quelques-unes des périodes sombres infligées aux Algériens, marquées entre autres par l'extension de la colonisation célébrée lors du fameux Centenaire de la colonisation (1930) où «la colonisation s'est exprimée d'une façon assez abjecte, fêtant un siècle de misère, de lois très dures infligés aux Algériens». M. Chikhi évoquera, aussi, l'avènement du Manifeste du peuple algérien (1942), les manifestations du 8-Mai 1945, réprimées dans le sang, indiquant que ces dernières ont permis aux Algériens d'«accorder leurs violons en vue de la lutte de libération nationale». «Donc, il y a un certain nombre de faits très importants et nous sommes dans la période la plus dense de l'histoire de l'Algérie en matière politique et en matière de rapport entre l'Algérie et la France», a-t-il dit, insistant sur le fait que la déclassification en cours n'est que la «pre-

mière étape». «Beaucoup reste à faire. Les archivistes français vont se pencher sur pas mal de dossiers. J'espère que ce sera positif pour l'écriture de l'histoire», a conclu le DG des archives nationales.

LES «RÉSERVES» DE L'HISTORIEN EL-KORSO

De son côté, l'historien Mohammed Ould Si Kaddour El Korsou, tout en qualifiant de «positive» la décision du Président Macron, a fait part de ses appréhensions quant à son «applicabilité». «Sur le plan du principe, dit-il, cette décision est un geste positif qui s'inscrit dans le dégel des relations entre l'Algérie et la France, et je ne peux que la féliciter». Dans sa déclaration à l'agence APS, El-Korso soulignera le caractère «politique» de la décision qui peut faire les frais d'«éventuels blocages» lorsque viendra le temps de son application. «Je crains que son application prendrait du temps», affirme, réservé, l'historien. «Différents subterfuges pourraient être trouvés par des administratifs (archivistes) afin d'empêcher un accès total à ces archives, comme la non-classification de certaines archives, le manque de personnel ou une sélection préméditée de ces documents», a-t-il expliqué, soulignant l'importance «extrême» des archives en rapport à la torture, aux exécutions sommaires ou encore à celles se rapportant à la Bataille d'Alger. M. El-Korso invitera historiens et étudiants à «bien savoir lire» les archives, exhortant, au passage, les autorités nationales à «mettre à la disposition des lecteurs algériens, les archives de la Révolution algérienne».

M. Aziri

L'ALGÉRIE RÉCUPÈRE 44 PROPRIÉTÉS SUR 46 EN FRANCE

Le riche patrimoine immobilier qui suscite la convoitise des nababs

Le clan Bouteflika s'apprêtait en 2016 à mettre en vente les biens immobiliers appartenant à l'Etat algérien en France.

Cette affaire de biens immobiliers est revenue au-devant de l'actualité nationale à la suite de la tentative de l'ex-ministre des Affaires étrangères, Mohamed Bedjaoui, qui occupe deux appartements à Paris, appartenant au domaine de l'Etat, de les revendre en toute impunité. Des propriétés de l'Etat algérien, à l'abandon ou cédées aux proches de l'ex-Bouteflika, sont actuellement recensées pour être récupérées. Il s'agit de résidences luxueuses, de châteaux, de bâtiments, d'hôtels, de commerces, d'exploitations agricoles, mais aussi d'actions dans des sociétés financières et commerciales. Certains ont été détournés et rachetés pour des miettes par des diplomates en poste comme celui du château à Toulouse laissé à l'abandon après avoir servi de colonie de vacances durant de longues années. Des biens qui sont situés majoritairement sur le territoire français. Un récent rapport de la cour des comptes indique que parmi ces 51 biens immobiliers, 13 biens sont destinés à la conservation et 38 biens devant être aliénés, comme décidé en 2010 par la commission nationale des opérations immobilières à l'étranger. S'agissant des biens immobiliers à aliéner, il s'agit de vingt-deux anciens locaux diplomatiques et consulaires et d'autres biens appartenant à des entreprises, collectivités et associations algériennes. Une autre partie de ce patrimoine appartient à Sonelgaz, les chemins de fer, l'Education, l'Amicale des Algériens en France et une autre a été achetée par le FLN durant la guerre de Libération au nom de personnes physiques, souvent des Français sympathisants de la cause nationale ou autres, utilisés comme prête-nom. L'Algérie possède des biens immobiliers à l'étranger, notamment en France où ils sont largement concentrés. Acquis lors de la guerre de Libération ou après l'indépendance, ce patrimoine ne se trouve pas uniquement en France, mais également en Suisse, en Tunisie, en Arabie saoudite et même en Allemagne, en Libye et au Mali, pour ne citer que ces pays. En Tunisie, où se trouvait le siège du Gouvernement provisoire, d'innombrables commerces, bâtiments et biens immobiliers ont été acquis par le FLN, sous des noms d'emprunt et de particuliers, pour le compte de la Révolution. Plusieurs appartements situés à Paris sont occupés par d'anciens responsables du FLN, d'ex-ministres ou laissés en situation d'abandon. En Espagne, le siège de l'ancienne ambassade à Madrid qui est tout simplement fermé depuis longtemps, alors que l'Etat continue à payer les charges et les impôts. D'autres biens ont été acquis en Allemagne, mais surtout en Suisse, qui était la base arrière du FLN pendant la guerre de Libération. Pour d'autres, ayant fait partie de l'Amicale des Algériens en France, le patrimoine de l'Algérie en France est bien plus important qu'on peut le croire, mais il n'est pas totalement répertorié. Il y a eu une première opération de recensement au début des années 1990, à l'arrivée du président feu Mohamed Boudiaf, mais qui n'a pas donné les résultats escomptés. Bouteflika, après avoir été saisi sur les convoitises de certains dignitaires qui voulaient mettre la main sur des résidences de maître à Paris, a chargé l'IGF (Inspection générale des finances) de mener une enquête sur les biens de l'Etat à l'étranger, surtout en France. Le recensement devrait aussi inclure les biens rachetés par ces «responsables algériens» au moins depuis 1980 et de les mettre à la disposition de l'Etat. Certains ont été détournés et rachetés pour des miettes par des diplomates en poste



Au consulat d'Algérie à Genève.

tains de ces biens ont été repris et restaurés. Parmi les biens destinés à être conservés, six sont d'anciens locaux diplomatiques et consulaires, un bien relève de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (Cnas) et deux biens de la Safex. En 2009, une luxueuse résidence de 35 000 mètres carrés a été achetée par l'Algérie à Genève pour plus de 27 millions d'euros (30 millions de francs suisses). Considérée à l'époque comme l'une des plus grosses ventes immobilières à Genève, cette acquisition a suscité de nombreuses interrogations et alimenté le débat sur la nécessité de se «débarrasser» de ces nombreux biens budgétivores que l'Algérie détient à l'étranger. Le recensement devrait aussi inclure les biens rachetés par ces «responsables algériens» au moins depuis 1980 et de les mettre à la disposition de l'Etat.

DEUX APPARTEMENTS OCCUPÉS PAR MOHAMED BEDJAOUÏ

L'ambassade d'Algérie à Paris a recensé les biens appartenant à l'Etat, mais laissés à l'abandon et squattés par des particuliers ou des associations, voire cédés à des notabilités de l'ancien régime. Selon un décompte, quarante-quatre de ces biens sur 46 ont déjà été récupérés par l'ambassadeur Antar Daoud, tandis que les cas de deux appartements situés à Paris et occupés par l'ex-ministre des Affaires étrangères, Mohamed Bedjaoui, sont en passe d'être réglés grâce à un «gentleman agreement» [accord informel]. Cet ancien ministre a même tenté de les revendre il y a quelques mois. Les uns parlent d'une véritable saignée alors que d'autres y voient un acte d'enrichissement des diplomates en poste à l'étranger. Aussi, un arrêté conjoint du ministre chargé des Affaires étrangères et du ministre chargé des Finances, «déterminera la nomenclature des recettes et des dépenses imputables sur ce compte». Le gouvernement avait ordonné en 2018, «le recensement de tous les biens à l'étranger», relevant, actuellement des autres secteurs à l'image des Affaires religieuses et des Sports, et la recherche des voies et moyens de leur valorisation et optimisation au profit de la communauté nationale à l'étranger. Certains ont été détournés et rachetés pour des miettes par des diplomates en poste

comme celui récemment du château à Toulouse laissé à l'abandon après avoir servi de colonie de vacances durant de longues années. Il s'agit de résidences luxueuses, de châteaux, de bâtiments, d'hôtels, de commerces, d'exploitations agricoles, mais aussi d'actions dans des sociétés financières et commerciales.

LA SAFEX, LA CNAS ET LA SONELGAZ PROPRIÉTAIRES

Un rapport d'appréciation sur l'avant-projet de loi portant règlement budgétaire de l'année 2015 révèle la consistance du patrimoine immobilier de l'Etat algérien à l'étranger, qui est de cinquante-et-un biens immobiliers, dont la gestion relève du ministère des Affaires étrangères. Le rapport de la cour des comptes, indique que parmi ces 51 biens immobiliers, on compte 13 biens destinés à la conservation et 38 biens devant être aliénés, comme décidé en 2010 par la Commission nationale des opérations immobilières à l'étranger. S'agissant des biens immobiliers à aliéner, il s'agit de vingt-deux anciens locaux diplomatiques et consulaires et d'autres biens appartenant à des entreprises, collectivités et associations algériennes. Il est signalé que parmi les biens destinés à être conservés, six sont d'anciens locaux diplomatiques et consulaires, un bien relève de la Caisse nationale des assurances sociale des travailleurs salariés (Cnas) et deux biens de la Safex. Le bien immobilier château des Julhans, appartenant à la Cnas, s'étend sur une superficie de 317 hectares, avec 6 799 m² de surface habitable et dont l'estimation financière datant cependant de 2007, l'a évalué à près de 18 millions d'euros, selon l'estimation financière effectuée par le Bureau d'architecture méditerranéenne (BAM) qui remonte à l'année 2007. La préservation de cette propriété est assurée par le consulat général à Marseille, dont la prise en charge des frais de gardiennage est estimée à plus de 70 000 euros par an, imputée au budget de l'Etat, révèle encore la cour des comptes qui a planché également sur le cas des «biens immobiliers appartenant à l'ancienne Amicale des Algériens en Europe dont l'estimation domaniale qui remonte, également, à 2007, a été

estimée à 3 825 399,00 euros». Les frais de gestion pour la période 1999 -2010, s'élèvent à 113 338,97 euros. La cour des comptes a constaté en dernier lieu «l'état de dégradation et délabrement avancé» de certaines de ces demeures. Une autre partie de ce patrimoine appartient à Sonelgaz, les chemins de fer, l'Education, l'Amicale des Algériens en France et une autre a été achetée par le FLN durant la guerre de Libération au nom de personnes physiques, souvent des Français sympathisants de la cause nationale ou autres, utilisés comme prête-nom. En Tunisie, où se trouvait le siège du Gouvernement provisoire, d'innombrables commerces, bâtiments et biens immobiliers ont été acquis par le FLN, sous des noms d'emprunt et de particuliers, pour le compte de la Révolution. Rares sont ceux qui aujourd'hui continuent à renflouer les caisses de l'Etat en raison de leur acquisition par des particuliers dans des conditions surprenantes. Plusieurs appartements situés à Paris sont occupés par d'anciens responsables du FLN, d'ex-ministres ou laissés en situation d'abandon. Il y a eu une première opération de recensement au début des années 1990, à l'arrivée du président feu Mohamed Boudiaf, mais qui n'a pas donné les résultats escomptés. Un rapport a révélé de graves défaillances et les pratiques illégales qui ont permis à des pontes du système d'accaparer certaines résidences d'Etat, hôtels et appartements. Certains de ces biens ont été repris et restaurés. Mieux encore, de nombreuses résidences consulaires, sièges d'ambassades appartenant à l'Etat ont fait peau neuve grâce à un budget spécial dégagé sur ordre de Bouteflika pour prendre en charge les travaux de réfection. En 2009, une luxueuse résidence de 35 000 mètres carrés a été achetée par l'Algérie à Genève pour plus de 27 millions d'euros (30 millions de francs suisses). Considérée à l'époque comme l'une des plus grosses ventes immobilières à Genève, cette acquisition a suscité de nombreuses interrogations et alimenté le débat sur la nécessité de se «débarrasser» de ces nombreux biens budgétivores que l'Algérie détient à l'étranger.

Mahmoud Tadjer

GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Un rapport de l'ONU épingle l'Algérie

Dans son tout dernier rapport pour l'environnement, l'Organisation des Nations unies, (ONU) cite l'Algérie parmi les pays qui gaspillent le plus de nourriture. Le rapport de l'ONU indique que l'Algérie devrait se pencher sur l'affaire de gaspillage alimentaire, qui constituerait, d'après ce rapport, un sérieux problème. Le rapport de l'Organisation onusienne précise que les déchets alimentaires ménagers en Algérie ont atteint un «niveau inquiétant». Selon ce texte, l'Algérie a enregistré pendant l'année 2020, plus de 3 918 529 tonnes de déchets alimentaires ménagers, ce qui lui a valu l'interpellation de l'Organisation des Nations unies. Ainsi, chaque Algérien produit à lui seul 91 kg de déchets alimentaires annuellement. Parmi le milliard de tonnes produit mondialement, il est précisé que 4 millions de tonnes sont produites par l'Algérie.

AFFAIRE LABIDI

Durcissement de la peine requis contre Djelloul Djoudi

Le parquet de la République près la cour d'Alger a requis, hier, le durcissement de la peine contre l'ancien parlementaire et porte-parole du Parti des travailleurs (PT), Djelloul Djoudi, poursuivi pour diffamation à l'encontre de l'ancienne ministre de la Culture Nadia Labidi. Le Tribunal de première instance d'El Harrach avait condamné Djelloul Djoudi, en octobre 2020 dans la même affaire, à une peine de 3 mois de prison avec sursis, assortie d'une amende de 50 000 DA, dans l'affaire de diffamation l'opposant à l'ancienne ministre de la Culture, Nadia Labidi. La cour d'Alger prononcera, le 24 mars courant, le verdict dans cette affaire, a indiqué le président de l'audience. Auditionné par la cour, Djelloul Djoudi a affirmé que ses déclarations faites en mai 2019 au journal «Liberté» n'étaient que des réponses aux questions du journaliste. «Il ne s'agissait pas de déclarations personnelles, mais plutôt en ma qualité de porte-parole du PT», a-t-il ajouté. De son côté, Nadia Labidi a réaffirmé «son attachement à son droit à la réhabilitation», en procédant à la publication du jugement dans deux journaux nationaux».

ABDELBAKI BENZIANE INSISTE SUR L'AUTONOMIE RÉELLE DE L'UNIVERSITÉ**«Vous devez changer vos réflexes et actes»**

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, a appelé mardi à Tipasa les établissements universitaires du pays à se préparer à la prochaine étape, qui requiert un changement des modes d'enseignement et de gestion en prévision d'une autonomie plus grande et de la décentralisation des décisions.



« Il est impératif pour les établissements universitaires, durant la prochaine étape, d'être à la hauteur des objectifs stratégiques fixés, qui sont au diapason des mutations locales, nationales et mondiales », a déclaré le ministre dans son allocution lors d'une rencontre avec la famille universitaire, au siège du centre universitaire Morsli Abdallah de Tipasa. Soulignant la nécessité pour l'université de prendre en charge la «modernisation de ses méthodes et moyens de travail, en vue d'être au diapason des exigences de l'ère du numérique dans l'objectif de développer le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, et partant arriver à offrir des prestations de qualité et promptes tant aux étudiants qu'à la famille universitaire », a-t-il indiqué. Le ministre a réitéré, à l'occasion, son appel aux responsables en charge des établissements universitaires du pays, en vue de se «tenir prêts pour un changement des réflexes et des actes, au même titre que des modes d'enseignement et de gestion,

et leur révision», a-t-il dit, en prenant en compte l'expérience acquise durant la lutte contre le Covid-19 et les restrictions imposées par elle, dont la plus importante fut la clôture de l'année universitaire dans des conditions spéciales, après la décision prise, par la tutelle, de laisser la prise de décision à l'appréciation des recteurs des universités. Abdelbaki Benziane a recommandé l'impératif de «se tenir prêts pour plus d'autonomie et une décentralisation des décisions », assurant que les autorités supérieures du pays, à leur tête le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, attendent que celle-ci (famille universitaire) «opère un changement dans les méthodes de gestion des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche, par l'adoption d'un nouveau système de travail», a-t-il soutenu. Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a signalé, à cet effet, l'entame, par ses services, de l'actualisation des règlements et lois pour les adapter aux exigences sociétales actuelles nationales et

mondiales, et ce en conférant «une véritable autonomie à l'université», afin qu'elle puisse, a-t-il dit, «mettre en place son système pédagogique, scientifique et administratif par l'encouragement des compétences au sein des élites, à réaliser des études et des expertises et à créer des bureaux d'études, suivant des cahiers des charges spécifiques répondant aux exigences du développement». Soit une démarche susceptible, d'«assurer des sources de financement à l'université et de consacrer son indépendance» selon Benziane, qui a estimé que la consécration de cet objectif «requiert des mécanismes de gouvernance modernes à tous les niveaux, dont la possession d'un projet pour développer l'entreprise, une large connaissance des besoins du développement local, et une ouverture sur l'environnement économique et mondial, à travers la signature de conventions et d'accords de jumelage, outre l'encouragement de la libre initiative, de la gestion rationnelle et de la rationalisation des dépenses», a recommandé le ministre.

R. N.

**DÉDIÉE À LA PRÉPARATION DES DOSSIERS DES FUTURS RETRAITÉS
Une plateforme électronique pour «gagner du temps»**

Une plateforme électronique dédiée à la préparation des dossiers des futurs retraités sera mise en place très prochainement par la Caisse nationale des retraites (CNR). Le passage de la vie professionnelle à la troisième vie, celle de la retraite, est une étape importante que chaque employé doit préparer en se renseignant en amont sur les démarches à accomplir pour faire valoir ses droits. Pour passer le cap du dépôt des dossiers sans angoisse, la CNR mettra à disposition des futurs salariés retraités d'Algérie, un site web. En effet, la Caisse nationale des retraites envisage d'installer une plateforme qui peut être consultée sur internet. Cette dernière permettra aux travailleurs de monter leurs dossiers deux ans environ avant la date durant laquelle ils sont censés prendre leur retraite. Déclinée sous forme d'application, cette nouvelle prestation s'inscrit dans le cadre de la numérisation des services de la CNR. Elle est en cours de réalisation sur le site web de la caisse susmentionnée. Dans le cadre de ce plan, la CNR mettra en œuvre d'importants engagements. Elle semble déterminée à favo-

riser une politique participative des salariés issus de tous les secteurs d'activités. À travers cette application, la Caisse nationale des retraites vise à soulager les travailleurs en matière de démarches administratives. Elle ambitionne ainsi de leur permettre de vivre sereinement leurs dernières années de travail, en prenant en compte l'aspect psychologique d'un tel changement de leur vie. Le nouveau dispositif se propose comme moyen qui amoindrira la pression qui alourdit les épaules des fonctionnaires de la CNR. Ce sera un moyen pour eux de gagner du temps pour le traitement des données, que le travailleur fournira au fur et à mesure, relatives à son parcours professionnel. Il convient de noter que tout employeur peut préparer le dossier des travailleurs en confiant leurs données aux démarcheurs grâce à cette plateforme. Cette dernière, souligne-t-on, s'ajoute à celle que la CNR avait déjà lancée en juillet 2020. Il s'agit plus justement d'un espace électronique qui anticipe le jour de virement des pensions et allocations des retraités et des ayants-droit.



INVITÉS À RÉGLER LES SINISTRES DANS UN DÉLAI DE 21 JOURS

Les assureurs rappelés à l'ordre

Les compagnies d'assurance de dommages ont été rappelées à l'ordre, à travers une correspondance adressée par le ministère des Finances, les appelant à régler les dossiers de sinistres, dans un délai ne dépassant pas les 21 jours.

« Le ministère des Finances affirme être, de plus en plus, destinataire de requêtes émanant des assurés réclamant le règlement de leurs dossiers sinistres, tout en faisant état de retards importants que connaît le traitement de ces dossiers », a indiqué la tutelle, qui estime que « pour les sociétés d'assurances, cette situation est symptomatique de dysfonctionnements persistants qui altèrent la qualité de leurs services ». Pour remédier à ces dysfonctionnements, le ministère des Finances demande de prendre toutes les mesures pour une amélioration significative du processus d'indemnisation des sinistres. Ceci passe, entre autres, selon la même correspondance, par « la réduction de délais d'indemnisation liés aux risques simples, et particulièrement en matière d'assurance automobile qui constitue, toujours, la plus grande part de l'activité des sociétés de dommages, à un maximum de 21 jours ». En outre, il est recommandé « la réduction des délais de recours inter-sociétés d'assurances » et ce, par le strict respect des conventions inter-sociétés d'assurances, validées par l'autorité de contrôle. Il rappelle que les conventions mises en place à ce jour, à savoir l'ARCM (Assainissement des Recours au Coût Moyen), l'IRSAM (Inter-entreprises de Règlements des Sinistres Automobiles Matériels), IDA (Indemnisation



Directe des Assurés) doivent produire tous les effets et contribuer, réellement, à la réduction des délais d'indemnisation. Autre

mesure à prendre, le ministère a relevé que les mêmes principes de diligences doivent guider l'action des sociétés d'assurances,

concernant le traitement des recours, pour lesquels des retards « injustifiés » et « inacceptables » sont constatés, traduisant « une réelle défaillance des sociétés d'assurances vis-à-vis de leurs assurés ». Le ministère a aussi appelé les sociétés d'assurances à améliorer la qualité de l'information mise à la disposition de la clientèle, au niveau des agences et des sites internet.

Par ailleurs, le ministère a insisté sur l'amélioration des conditions d'accueil et d'orientation de la clientèle, par l'aménagement des agences et la formation des personnels affectés à ces fonctions. Enfin, le texte du ministère de tutelle dit attacher « la plus grande importance au respect de ces orientations qui ne sauraient tolérer de manquement ». Il est à signaler que ce n'est pas la première fois que les sociétés d'assurances reçoivent des avertissements. L'Union algérienne des sociétés d'Assurance et de Réassurance (UAR), a, par le passé, fait un constat similaire. Selon cette Union, les différentes tentatives de résorption de ces stocks des dossiers, à travers les opérations de liquidation épisodiques, qui, de mesures exceptionnelles ont été transformées en règles de gestion, ont quelque peu dénaturé le système de prise en charge des recours automobile interentreprises et n'ont pas donné les résultats escomptés.

Hafid Mesbah

ORGANISATION AFRICAINE DES PAYS PRODUCTEURS DE PÉTROLE

Arkab préside la 40e réunion du Conseil

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, présidera aujourd'hui, la 40ème réunion du Conseil des ministres de l'Organisation africaine des pays producteurs de pétrole (APPO), qui se déroulera par visioconférence, a indiqué hier un communiqué du ministère. Lors de cette « importante » réunion, qui se tiendra dans un contexte, très difficile caractérisé par les effets de la pandémie de Covid-19 sur l'économie des pays africains notamment les producteurs de pétrole durement touchés, les ministres africains examineront une étude sur « l'avenir de l'industrie pétrolière et gazière en Afrique », a fait savoir la même source. L'évaluation des activités de cette organisation,

dont la présidence est assurée par l'Algérie pour l'année 2021, ainsi que d'autres questions organisationnelles seront, également, à l'ordre du jour de cette réunion ministérielle. Cette organisation intergouvernementale africaine vise à promouvoir les initiatives communes en matière de politique et de stratégie de gestion dans tous les domaines de l'industrie pétrolière (l'amont et aval) en vue de permettre aux pays membres de tirer profit des activités d'exploitation de pétrole. Elle a pour objectif, aussi, la promotion de la coordination des politiques et stratégies commerciales des pays membres par des échanges d'informations en vue de mieux gérer leurs ressources non

renouvelables et de tirer profit de leur exportation, des revenus équitables ainsi que l'étude des moyens permettant d'apporter une assistance aux pays africains importateurs nets de pétrole en vue de la satisfaction de leurs besoins en énergie. Créée en 1987, l'APPO regroupe 15 pays membres qui sont l'Algérie, l'Angola, le Bénin, le Cameroun, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Niger, le Nigeria, le Tchad, la République Démocratique du Congo, l'Égypte, la Guinée Equatoriale, la Libye, l'Afrique du Sud, et trois pays observateurs à savoir le Soudan, le Ghana et la Mauritanie.

H. M.

AGENTS DE CONTRÔLE DES DOUANES

Sortie d'une nouvelle promotion à Ouargla

Une sortie de promotion de 138 agents de contrôle des douanes a été présidée hier à Ouargla par le Directeur général des Douanes algériennes, Nouredine Khaldi. Organisée à l'École de formation des officiers des douanes de Mekhadma, la sortie de cette promotion, baptisée des noms de Reggani Sidi M'hamed, Belhat Mohamed Abdallah et Aguayer Abdelkader, décédés en mai 2018 dans la wilaya de Tamanrasset lors de l'accomplissement de leur devoir, a été marquée par une minute de silence en l'honneur des défunts, avant la remise des diplômes aux majors de promotion et la tenue d'une cérémonie en l'honneur des

familles des chouchou du devoir national. La cérémonie a donné lieu à l'inspection de la promotion par le DG des Douanes, la prestation de serment et la remise de grades, ainsi que la présentation d'une projection-vidéo sur les conditions de formation, d'une simulation d'interception de contrebandiers, d'exercices de maniement des armes et des exhibitions d'arts martiaux. Intervenant à cette occasion, le DG des Douanes algériennes a indiqué que la sortie de cette promotion s'inscrit dans le cadre du renforcement des activités douanières, ajoutant que les douaniers ont suivi une formation théorique et pratique leur permettant

de contribuer efficacement à la protection de l'économie nationale. « Les efforts seront davantage intensifiés pour la formation d'agents aptes à protéger l'économie nationale et à lutter contre le trafic en général », a affirmé Khaldi, mettant en avant l'importance de la formation des personnels des douanes qui « devra connaître une nouvelle dynamique dans l'ensemble des écoles des douanes du pays ». Le DG des Douanes algériennes a signalé, en outre, qu'aucun effort ne sera ménagé en matière de formation et de recrutement, surtout avec l'évolution, la modernisation et la numérisation que connaît le secteur des douanes. R. E.

AVANT LES STOCKS AMÉRICAINS

Le pétrole tourne autour de l'équilibre

Suspendus aux données sur les stocks de brut aux Etats-Unis publiés par l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA) plus tard dans la journée, les cours du pétrole étaient proches de l'équilibre hier. Dans la matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai valait 67,60 dollars à Londres, en légère hausse de 0,12% par rapport à la clôture de la veille, après avoir passé une bonne partie de la séance asiatique dans le rouge. A New York, le baril américain de WTI pour avril grappillait 0,33%, à 64,22 dollars. Le marché du pétrole est encore « agité », sans direction forte après ses pertes de la veille, a constaté Naeem Aslam, analyste d'Avatrade. Selon lui, les investisseurs attendent les prochaines don-

nées sur les stocks de pétrole brut aux Etats-Unis, publiés par l'EIA. Selon la médiane d'analystes interrogés par l'agence Bloomberg, les stocks pour la semaine passée sont attendus en hausse de 2,5 millions de barils. Mardi, la fédération qui regroupe les professionnels du secteur pétrolier aux Etats-Unis, l'American Petroleum Institute (API), aux estimations jugées moins fiables, a indiqué que les stocks avaient augmenté de près de 13 millions de barils dans le pays. Les stocks sont d'autant plus attendus cette semaine qu'ils avaient connu mercredi dernier une hausse record, de l'ordre de 21,6 millions de barils, la plus forte depuis 1982. Des variations impressionnantes dues en grande partie à la vague de froid polaire qui s'est

abattue mi-février sur une grande partie du territoire américain, notamment au Texas, le poumon énergétique des Etats-Unis. « Nombre de raffineries sont toujours à l'arrêt », a ajouté. Aslam. Mercredi dernier, l'EIA avait indiqué que les raffineries américaines avaient fonctionné à seulement 56% de leurs capacités. Les cours du brut évoluent cependant à des niveaux élevés depuis le début de l'année. Lundi, le Brent avait franchi brièvement la barre des 70 dollars, s'approchant à 71,38 dollars de son précédent record du 8 janvier 2020, quand le WTI a atteint 67,98 dollars le baril, une première depuis octobre 2018.

R. E.

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Lancement d'un projet-pilote à Oran

Le Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD-Algérie) et le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, ont procédé, mardi dans la wilaya-pilote d'Oran, au lancement officiel du projet portant sur l'Economie sociale et solidaire (ESS), visant "la promotion de l'emploi et de l'inclusion économique" des jeunes, des femmes et des personnes aux besoins spécifiques.



La cérémonie de lancement s'est déroulée en présence de cadres du ministère, du Représentant Résident adjoint du PNUD en Algérie, Edwine Carrie, ainsi que des partenaires locaux en charge de la mise en œuvre du projet (Direction de l'Emploi, Cap Jeunesse, Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat, CNAC, pépinières d'entreprises). Dotée d'un financement de plus de 804.000 dollars US et cofinancée par le Gouvernement du Japon à hauteur de 454.000 dollars et le PNUD pour 350.000 dollars, cette initiative intitulée "L'Economie sociale, au service de l'inclusion économique des jeunes et de l'innovation sociale", sera mise en œuvre, outre à Oran, dans d'autres wilayas-pilotes, à savoir Khenchela, Bechar et Naama, précise un communiqué du Pnud. "Ce projet s'inscrit dans la continuité du partenariat stratégique entre le PNUD et le Gouvernement algérien, pour la promotion de l'emploi et l'autonomisation des jeunes, des femmes, et la réalisation des Objectifs de Développement Durable, notamment les ODD 8

et 9", ajoute la même source. Sa mise en œuvre vise plusieurs objectifs, dont "l'amélioration de l'insertion sociale et économique des jeunes et leur employabilité, notamment par l'accompagnement d'un groupe de 30 jeunes, dont 40% de femmes ainsi que la création de micro-entreprises adaptées aux spécificités des wilayas pilotes et en mesure de répondre durablement aux besoins des citoyens". De même qu'il vise à "renforcer les capacités des acteurs institutionnels et de la société civile dans leur travail conjoint pour la promotion et le développement de l'économie sociale et solidaire", tout en permettant "la conception et le financement des opportunités commerciales pilotes pour les femmes et les jeunes dans les quatre wilayas du projet", explicite-t-on. Tout en soulignant "la nouveauté" du concept d'Economie sociale et solidaire en Algérie, le Pnud soutient qu'"une attention particulière sera portée aux personnes aux besoins spécifiques, via les mécanismes de soutien à l'emploi, les associations, les incubateurs d'entreprises sociales et

toute structure recevant des jeunes". L'ESS se définit comme un "secteur tiers" complémentaire à l'économie conventionnelle et repose sur des fondements essentiels comme l'utilité sociale et environnementale, la gestion démocratique et participative, la libre adhésion, la lucrativité limitée, la viabilité économique ainsi que la mixité des financements entre ressources privées et publiques, indique le Pnud, faisant savoir qu'eu égard au "caractère transversal et multisectoriel de cette économie, la mise en œuvre de ce projet se fera en étroite collaboration avec 9 autres départements ministériels concernés, dont ceux de la Solidarité nationale, de la Formation et de l'Enseignement professionnels, de l'Industrie, de l'Agriculture, du Tourisme et de l'Artisanat. Cela, au moment où "les mécanismes de soutien à l'emploi et à l'entrepreneuriat des jeunes (ANSEJ, CNAC, ANGEM) seront également bénéficiaires du projet qui vise à renforcer leur coordination pour favoriser l'émergence d'un écosystème favorable à l'entrepreneuriat dans les wilayas pilotes.

LOGEMENTS PUBLICS LOCATIFS À TISSEMSILT

Attribution prochaine de plus de 1.400 unités

Pas moins de 1.408 logements publics locatifs (LPL) seront attribués prochainement dans la ville de Tissemsilt, a-t-on appris mardi auprès de la cellule de communication de la wilaya. Ce quota de logements dont la liste nominative provisoire des bénéficiaires a été rendue publique mardi, a été achevé récemment et est fin prêt pour distribution. Les clefs et les arrêtés seront remis à leurs bénéficiaires avant le début du deuxième trimestre de l'année en cours au plus tard, a indiqué la même source. Il a été procédé, à l'occasion, à l'ouverture de guichets pour le dépôt des recours dans délai de 8 jours, au niveau du complexe omnisports "Chahid Djillali Bounaama", a-t-on fait savoir. D'autre part, il est prévu prochainement, le lancement des travaux de réalisation de 900 logements publics locatifs au chef-lieu de wilaya, selon l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI). Selon la même source, une opération de 1.400 logements publics locatifs, initiée dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire (RHP) au chef-lieu de wilaya, a atteint un taux d'avancement des travaux appréciable variant entre 60 et 80 pc.

LOGEMENT DE DIFFÉRENTES FORMULES À ORAN

Plus de 46.000 unités en cours de réalisation

Quelque 46.000 logements publics locatifs et de location-vente sont en cours de réalisation à travers les différentes communes de la wilaya d'Oran, a-t-on appris mardi de la direction du logement. Ce programme comprend plus de 30.000 LPL en cours de réalisation dans les différentes communes de la wilaya, à l'instar de d'Oued Tlalat, El-Ançor, Bousfer, Benfreha et autres, a indiqué le directeur du logement de la wilaya, Khourkhi Yacine. D'autre part, il est prévu la distribution de quelque 23.000 LPL d'ici le mois de juin prochain, dont 3.900 au profit des habitants de la daïra d'Oran (demandeurs de logements sociaux) en plus d'une partie du quota de 8.000 logements au nouveau pôle urbain d'Oued Tlalat, ainsi que 1.000 logements à Benfreha, entre autres, selon les services de la wilaya. D'autre part, 16.000 logements location-vente (AADL) sont en cours de réalisation au nouveau pôle urbain "Ahmed Zabana" dans la commune de Misserghine. A noter qu'un grand taux de ce quota de ces logements a été achevé et les travaux se poursuivent pour l'aménagement extérieur et le raccordement au réseau d'alimentation en eau potable. Par ailleurs, 7.800 logements location-vente seront distribués au niveau du même pôle urbain au courant de ce mois. Les travaux de réalisation de ce quota ont été achevés à 100%, ainsi que les travaux de raccordement au réseau de gaz de ville, de bitumage des routes et d'aménagement extérieur, notamment la réalisation d'espaces verts et d'aires de jeux pour les enfants et l'éclairage public, a-t-on indiqué.

TAMANRASSET

Impérative relance du projet de la briqueterie de Tit

Le projet de briqueterie privée de Tit (40 km Nord de Tamanrasset), actuellement à l'arrêt, doit être relancé pour contribuer à la dynamisation de l'action de développement dans la région, ont affirmé mardi les services de la wilaya de Tamanrasset. Le wali de Tamanrasset, Mustapha Koriche, a donné des instructions aux responsables du secteur de l'industrie pour œuvrer à la relance de ce projet, à l'arrêt en raison de procédures liées à la délivrance de certains documents nécessaires au promoteur pour sa mise en exploitation. S'exprimant lors de l'inspection du projet, M. Koriche a appelé aussi les responsables des secteurs de l'Urbanisme, de la Sonelgaz et des Ressources en eau, à prendre les mesures nécessaires pour le raccordement de la structure bâtie du projet aux réseaux divers et permettre son entrée en phase de production. S'étendant sur plus de 10 hectares, ce projet, d'un investissement de 820 millions DA, offre une capacité de production de 70.000 briques/jour et générera, une fois en exploitation, pas moins de 150 emplois directs. La briqueterie devra satisfaire le marché local et ceux des nouvelles wilayas d'In-Guezzam et In-Salah et contribuer à la diversification des ressources de l'économie nationale, a indiqué le même responsable. Cette unité industrielle aura aussi l'opportunité d'orienter sa production vers le marché africain, a estimé le chef de l'exécutif de la wilaya qui a appelé à l'accompagnement des investisseurs dans la région pour booster le développement local.

COMMUNE DE BOUHMAMA (KHENCHELA)

Dix projets pour le développement

Dix (10) projets de développement au profit de nombreuses zones d'ombre réparties sur le territoire de la commune de Bouhmama (wilaya de Khenchela) ont été inscrits à la faveur de l'exercice 2021, a-t-on indiqué mardi à la wilaya.

La commune de Bouhmama a bénéficié cette année de 10 opérations visant l'amélioration des conditions de vie de la population des zones d'ombre relevant de cette collectivité locale, dont la réalisation des projets de raccordement aux réseaux d'électricité, de gaz et d'eau potable, ainsi que l'entretien et l'extension du réseau d'assainissement, a déclaré à l'APS le secrétaire général de la wilaya, El Hadj Fersi.

Les régions concernées, cette année, par ces actions de développement, a ajouté la même source, sont les zones d'Ouled Khoucha, Ouled Meriem, Zirize, Bouhmama, Ouled Boubakeur, Ouled Ali Ben Felous,



Ouled Si Moussa, Iguelmene, aux côtés de groupements d'habitations Derrouiche, Baâra, Bouakaz et Tabat Meriem.

Les services de la wilaya de Khenchela, a relevé M. Fersi, ont réservé un montant de 200 millions de

dinars pour la réalisation, courant 2021, de différents projets inscrits dans le cadre des programmes visant la prise en charge des zones d'ombre de Bouhmama, assurant que ce montant est puisé de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, de divers programmes sectoriels et du plan communal de développement.

Les projets, dont les procédures réglementaires sont en cours, seront lancés "durant le deuxième trimestre de l'année 2021", a précisé la même source.

Ces opérations visent à doter plus de 3000 âmes en électricité, gaz et en eau potable et mettre un terme aux maladies à transmission hydrique (MTH), en plus de faciliter les déplacements des citoyens et des agriculteurs en procédant au désenclavement de ces zones, a fait savoir M. Fersi.

(APS)

PRIX «ENERGY GLOBE NATIONAL AWARD 2020»

Le Ksar Tafilelt lauréat de Beni Isguen

La Fondation "Amidou" de Béni Isguen (Ghardaia) a remporté dans la soirée de mardi le "National Energy Globe Award 2020", un prix des plus prestigieux pour l'environnement, décerné annuellement par La Fondation autrichienne "Energy Globe Foundation" pour la réalisation d'un Ksar bioclimatique unique dénommé "Ksar Tafilelt".

Ce prix a été attribué au président de la Fondation Amidoul et initiateur du projet, Dr. Ahmed Nouh, en présence du conseiller commercial de l'ambassadeur de la république d'Autriche à Alger, M. Franz Bachleitner, des membres de la fondation Amidoul ainsi que de notables et élus locaux. Le projet, lauréat de ce prestigieux prix, a porté sur la réalisation d'un Ksar (Tafilelt) de plus de mille logements sur un terrain rocailleux, selon des normes architecturales et bioclimatiques mariant l'architecture et le développement durable, avec un intérêt particulier pour la préservation de l'environnement et le confort du cadre de vie.

Pour l'initiateur du projet, Dr Nouh, cette consécration est "le fruit d'un engagement en faveur de la préservation de l'écologie et de notre patrimoine architectural classé patrimoine universel, tout en épousant la modernité".

Ce projet, devenu un modèle et une référence en matière de préservation du patrimoine architecturale alliant modernité, confort de vie et bioclimatique ainsi que l'écologie, en utilisant les matériaux de construction locaux, avait déjà obtenu le premier prix de la ligue arabe de l'environnement 2014, a rappelé M. Nouh à l'APS. Ce nouveau Ksar, qui obéit aux exigences du développement durable, constitue un bel exemple de construction bioclimatique assimilant l'architecture pédagogique et les principes écologiques et doit être un modèle à suivre en Algérie pour préserver l'environnement et lutter contre la pollution, a estimé de son côté le diplomate autrichien, Franz Bachleitner. Le Ksar en question est réalisé avec des matériaux locaux en appliquant aussi les normes d'une gestion économique de l'eau, le recyclage des eaux usées et la valorisation des déchets ménagères.



Après avoir félicité la fondation Amidoul, pour ce projet axé sur l'efficacité énergétique, la préservation de l'environnement et des ressources, le diplomate a souligné que cette distinction, qui n'avait pas pu être attribuée en 2020 suite à la propagation de la pandémie du coronavirus, permettra à l'équipe algérienne lauréate de participer à un prix international organisé par la fondation autrichienne "Energy globe foundation". Lancé en 1997, le Ksar de Tafilelt, qui s'étend sur un site rocheux d'une superficie de 22 hectares et qui compte plus de 1.000 habitations écologiques, a été conçu pour une meilleure qualité de vie avec une verdure et des plantations d'arbres, en s'appuyant sur

l'interprétation consciente de l'héritage architectural ancestrale et la préservation de l'environnement. Il a été inauguré en 2006. Ses promoteurs ont pu créer sur des rochers des jardins et espaces verts ainsi qu'un parc animalier devenu la curiosité des touristes et visiteurs de la région. La distinction "Energy Globe" a été lancée en 1999 par Wolfgang Neumann, un autrichien pionnier de l'énergie dans son pays pour encourager les initiateurs de projets visant à lutter contre les problèmes environnementaux et à trouver des solutions efficaces pour protéger les ressources fossiles et utiliser les énergies renouvelables, a-t-on fait savoir.

ÉNERGIE BIOMASSE PRODUITE À PARTIR DES MATIÈRES ORGANIQUES **Examen des opportunités de développement**

La ministre de l'Environnement, Dalila Boudjemâa et le ministre de la Transition énergétique et des Énergies renouvelables, Chems Eddine Chitour ont présidé mardi à Alger une séance de travail consacrée à l'examen des opportunités de promotion et de développement de l'énergie biomasse produite à partir des matières organiques et des déchets. Tenue au siège du ministère de l'Environnement en présence des directeurs exécutifs des deux secteurs, la réunion a été l'occasion de mettre en exergue les opportunités socio-économiques qu'offre la décharge de l'Oued Semmar (Alger), en dépit des dégâts sur l'environnement, traités lors du projet de réhabilitation de cette décharge. Ce projet peut, selon sa conception, produire un mix énergétique depuis le photovoltaïque et particulièrement depuis les déchets comme une biomasse, d'autant qu'il est doté en dispositifs de traitement du biogaz, de lixiviat, de puits d'évacuation de et vers les infrastructures de traitement, explique-t-on dans le communiqué. La même source a fait état, en outre, de l'existence de 111 Centres d'enfouissement technique (CET) et de 120 décharges contrôlées, lesquels peuvent selon les estimations, produire ce gaz vert qui peut couvrir les besoins des ménages en électricité. Pour ce faire, les deux ministres ont décidé de former un groupe de travail dont la mission sera de mettre une feuille de route qui se chargera de tous les aspects réglementaires, normatifs et économiques relatifs à la production de l'électricité depuis la biomasse et la mettre sur le réseau public.

UTILISATION DES SACS EN PLASTIQUE

Campagne de sensibilisation à Oran



Une campagne de sensibilisation contre l'utilisation des sacs en matière plastique a été lancée mardi dans les établissements scolaires, les centres de formation professionnelle et les places publiques, a-t-on appris des organisateurs. Organisée conjointement par les directions de l'environnement, du commerce et de la santé à l'occasion de la Journée mondiale des droits des consommateurs, célébrée le 15 mars, cette campagne a été lancée au niveau du centre commercial "Sénia Center", a indiqué la chargée de communication de la direction de l'environnement, Aicha Mansouri. La journée mondiale des droits des consommateurs, placée cette année sous le slogan "la lutte contre la pollution due aux déchets plastiques", sera célébrée à Oran avec cette campagne qui s'étale sur plusieurs jours (jusqu'au 15 mars). La sensibilisation touchera les citoyens dans les espaces publics et aussi les écoliers et les stagiaires des centres de formation professionnelle, avec des projections vidéos sur les désastres que cause le plastique dans l'environnement terrestre et marin, des dépliants et des explications données par des spécialistes. S'agissant de la réceptivité du public quant à ces campagnes, Mme Mansouri a estimé qu'elle est "relative", marquée par "un manque d'intérêt chez les adultes et un grand enthousiasme chez les jeunes". "Les enfants sont beaucoup plus réceptifs", a-t-elle indiqué, soulignant que "les enfants sont les hommes et les femmes de demain et il est ainsi important de les sensibiliser pour avoir des résultats probants dans le futur".

DEPUIS LE MOIS DE NOVEMBRE DERNIER

Plantation de plus de 32 000 arbustes à Naâma

La wilaya de Naama a enregistré la plantation de plus de 32.000 arbustes dans le cadre de la campagne nationale de reboisement depuis novembre dernier, a-t-on appris auprès de la conservation de wilaya des forêts. Ces opérations, organisées sous le slogan "Plantons", ont touché toutes les communes de la wilaya, les espaces boisés, les espaces verts, les zones urbaines et suburbaines, les abords des routes nationales et les entrées de cités d'habitation, a-t-on indiqué.

Ces campagnes, marquées par une large participation d'éléments de l'Armée nationale populaire, de la Sûreté nationale et de la Gendarmerie nationale, des agents forestiers, des associations et des citoyens, se poursuivent dans le but de renouveler le couvert végétal, de réhabiliter les espaces forestiers et d'embellir les quartiers, selon la même source. La Conservation des forêts a mis en œuvre d'autres opéra-



tions de reboisement, qui couvriront une superficie totale de 100 hectares, dans le cadre du plan de développement sectoriel, en plantant des variétés compatibles avec la nature et le climat de la région, dont le pin d'Alep, le cyprès et le pistachier, a-t-on signalé. Plus de 32 has ont été réalisés au titre du programme sectoriel depuis le début de la saison actuelle. Au cours du mois de mars, les campagnes se poursuivent par étapes afin d'atteindre les objectifs dans les communes steppiques du sud de la wilaya, notamment à Kasdir, Sfisifa et Ain Sefra et Tiout. Un programme a été mis au point dernièrement en collaboration avec les services de forêts de la wilaya et l'association nationale de développement du caroubier, qui prévoit l'organisation d'une campagne de reboisement avec la mise en terre de 3.000 caroubiers à travers les zones humides, les abords des routes et les ceintures vertes entourant les villes.

MARIAGE MIXTE EN ALGÉRIE

Plusieurs affaires en suspens

Le mariage mixte a connu, ces dernières années en Algérie, un «boom». Diverses raisons poussent les Algériens à contracter des «unions sacrées» avec des étrangers, notamment, la fameuse «carte de résidence», comme relevé par Nadjat Saâdi, juge aux affaires familiales près le tribunal de Constantine où plusieurs affaires restent pendantes ou sont carrément rejetées pour plusieurs motifs.

En effet, des dizaines d'affaires de mariages mixtes entre personnes de différentes nationalités sont pendantes devant la Cour de justice de Constantine. Selon la juge aux affaires familiales près le tribunal de Constantine, Nadjat Saâdi, depuis le début du mois de mars, plusieurs demandes de mariages mixtes d'Algériens avec des étrangères, déposées auprès de la Cour de justice de Constantine ont été rejetées. «Toutes des demandes ne répondent pas conditions requises à savoir la préservation de la famille et des enfants, ni aux valeurs et principes du pays» a déclaré, au cours d'une journée d'étude sur «le mariage mixte et ses conséquences, entre la chariâ et la loi», tenue dans la salle des conférences Abdelhamid Benbadis de l'université Emir Abdelkader des sciences islamiques.

L'intervenante a précisé, dans ce contexte, que des «dizaines d'autres affaires de ce type sont dans l'attente d'être examinées». La magistrate a poursuivi, dans le même ordre d'idée : «le mariage mixte exige l'obtention par les deux prétendants d'une autorisation délivrée par le wali après enquête des ser-



vices de sécurité». Elle a expliqué : «Dans beaucoup de cas, la finalité n'était pas de construire une famille mais d'obtenir un certificat de résidence, la nationalité ou pour faciliter des procédures administratives et parfois même pour faire de l'espionnage ce qui constitue un danger pour la sécurité du pays».

Et d'ajouter : «L'exigence de l'autorisation pour conclure l'acte légal du mariage est une disposition organisationnelle

fixée par le législateur algérien, afin de garantir la validité de l'union et éviter l'abandon du conjoint ou des enfants, de la pension ou autres». La juge aux affaires familiales a également relevé un recul sensible, du nombre de demandes d'autorisation de mariage mixte dernièrement résultant, d'une prise de conscience et de l'application ferme de cette disposition réglementaire. De son côté, Fayçal Bouakkal, procureur général adjoint près la

Cour de justice de Constantine, a fait savoir que le mariage mixte a connu une augmentation dans beaucoup de sociétés avec l'évolution des moyens de communication, ce qui a favorisé une hausse des mariages mixtes, entre personnes de diverses nationalités sans distinction de religion et de race. L'intervenant a souligné que ce mariage a également posé la problématique en matière d'application du droit algérien ou celui du pays du conjoint en cas de litige, en cas de refus de l'administration d'autoriser le mariage légal, cela en plus du problème de la filiation des enfants ou encore la difficulté d'appliquer la loi en vue du versement de la pension alimentaire». Pour sa part, le recteur de l'université Emir Abdelkader des sciences islamiques, Saïd Derradji, a souligné que cette rencontre, organisée en coordination entre les ministères de la Justice et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique, a réuni des universitaires et des magistrats pour débattre des problématiques liées au mariage mixte et leurs conséquences et pour proposer des solutions juridiques et conformes à la charia.

Samia Acher

BLIDA ET BOUMERDES

Lutte implacable contre la criminalité



Les éléments de la police judiciaire relevant de la Sûreté de la Daira de Boufarik ont mis hors d'état de nuire, une bande criminelle composée de 6 individus qui semaient la terreur parmi la population, a indiqué mardi un communiqué des services de la Sûreté nationale. Cette opération est intervenue suite à des signalements de citoyens via le numéro vert de la SN, faisant état de rixes répétitives entre deux bandes dans un quartier de la ville ayant causé la destruction de véhicules de citoyens, à des violations de domicile et une peur

parmi les habitants», précise-t-on dans le communiqué. L'intervention des forces de police a permis l'arrestation de 6 individus impliqués dans l'affaire et la saisie de 17 armes blanches de calibres et types différents. Tous les mis en cause ont été déférés devant le Parquet territorialement compétent, conclut le communiqué. Dans la wilaya de Boumerdes, les services de la police judiciaire de Khemis El Khechna ont réussi à démanteler, un réseau criminel, composé de quatre personnes, âgées de 26 à 30 ans, originaires de Boumerdes et Blida. 4 épées, un marteau, une chaîne en métal, deux cutters, de la drogue et des comprimés psychotropes ont été saisis. Les mis en cause ont été présentés devant aux autorités judiciaires compétentes.

S. A.

ASSURANCE CHÔMAGE

84 projets financés en 2020 à Oran

Quatre-vingt-quatre (84) projets d'investissement ont été financés dans la wilaya d'Oran en 2020 dans le cadre de la Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC), a-t-on appris du directeur de wilaya de ce secteur. L'opération de financement des projets a connu une "certaine stabilité" durant l'année écoulée par rapport à l'année 2019, qui a enregistré le financement de 91 projets dans le cadre de cette formule, en dépit de la situation sanitaire caractérisée par la pandémie du Covid-19, a précisé le directeur de l'annexe de la CNAC. Rabah Aïmouche considère que ce résultat est positif et pouvait dépasser de loin celui réalisé l'année dernière, sauf que l'agence fonctionnait avec un nombre réduit de travailleurs pendant plus de 7 mois, notant que 50% de ses effectifs avaient bénéficié d'un congé payé exceptionnel, dans le cadre des mesures de prévention contre la propagation du coronavirus. En 2020, le secteur des services a été en tête des secteurs financés par la CNAC avec 44 projets, suivi par celui de l'in-

dustrie avec 24 projets, et le secteur de la construction et des travaux publics avec 10 projets. Six projets dans le secteur agricole et de la pêche ont été également financés. Ces projets financés ont permis la création de 180 postes d'emploi, selon M. Aïmouche, et la plateforme numérique lancée par la direction générale de la CNAC a permis de poursuivre le travail de manière normale, sachant qu'elle permet à ceux sollicitant un financement de s'inscrire et de télécharger les documents formant le dossier administratif et technique, ainsi que le reçu de réception du dossier. A travers le même système, le demandeur peut discuter avec son conseiller gestionnaire, à travers une unité spéciale pour la correspondance intégrée à son niveau, ainsi que le téléchargement de l'étude technique et économique de son projet présenté, avant d'aller vers la commission de sélection, de financement et de suivi de l'avancement dans le traitement de la demande de financement le concernant, ajoute la même source.

Qahwa fi goubli |

Repeindre les cœurs...

On peut repeindre toutes les façades mais la face cachée de la lune est toujours là pour nous rappeler que les dehors sont parfois radicalement différents des dedans... Et je ne prétends nullement, par cette évidence, vous apprendre grand-chose. Il se trouve juste que nos semblables ne ressemblent même pas à eux-mêmes... A peine quelques atomes crochus empruntés sinon volés à la vie, ses exubérances, ses entourloupes, ses cachotteries et j'en passe des vertes et des pas mûres. Si vous y voyez quelque nuance. Quoiqu'il en soit, il faut toujours savoir ce qu'on veut à défaut de savoir où on veut en venir... Aux mains ? A éviter à tout prix. Car jeux de mains, jeux de vilains. Et c'est donc pour le moins vilain que d'y songer. Pourtant et je n'ai pas la prétention de

détenir les clés de l'énigme. Car c'en est vraiment une quand on pense que l'entité humaine n'a d'entité que l'impression vague et floue qui s'en dégage. Dès lors, faut-il opter pour l'endroit ou l'envers ? Encore une vaste interrogation qui en appelle d'autres peut-être encore plus dans la complexité. Mais faisons simple pour démêler l'écheveau. Ainsi, il paraît que dans la vie il y a un envers et un endroit en somme comme chez les êtres : lorsqu'on ne s'en tient qu'à l'endroit, ma foi rien à dire ni à redire. Mais dès qu'on lorgne du côté de l'envers, on découvre un autre endroit... Il est en effet si rare, voire même exceptionnel que l'endroit et l'envers couvrent les mêmes caractères. Sinon au moins les mêmes caractéristiques. Après, bien sûr, on se fie à son

intuition et on fonce. C'est peut-être souvent la meilleure solution d'ailleurs. A moins également de partir d'emblée d'être d'une façon ou d'une autre et à plus ou moins long terme être déçu. Mais c'est lorsqu'on est déçu par soi-même que cela fait plus mal. Une véritable douche froide et une remise en cause qui peut aller loin, trop loin... Car au final, on s'y perd et il n'est plus possible ni d'avancer avec l'endroit ou de reculer avec l'envers. Allez, cessons de faire tourner les neurones à vide puisque de l'endroit, on peut se diriger vers l'envers et vice-versa. Enfin, l'essentiel est une notion qui s'apprécie et s'appréhende différemment aussi. Tout dépend si on est du bon et ou du mauvais côté de la spirale...
A. Zentar

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BOUJRA
COMMUNE DE BOUJRA

NIF 41000 20000 160 850 1037

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article N° 52 et N° 65 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et déléguations de services publics,

Le Président de l'Assemblée populaire communale de Boujra informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01/2021 publié dans les quotidiens nationaux : **Le 22/02/2021 et Le Crésus du 20/02/2021** portant :

- Lot N° 02 : Réalisation d'une salle de proximité à SOUACI.

N°	Objet	Service	N° de Plan	Info technique	Montant (DA/TTC)	Montant estimé (DA/TTC)	Débit	Observation
01	Lot N° 02 : Réalisation d'une salle de proximité à SOUACI	ELI EL BOUSSOLED KOLJEDJ TRAVAUX	09124 30100 07272	45	153.575.857,75	153.737.897,38	18 mois	Offre qualifiée technique

Le marché est attribué comme suit :

Les soumissionnaires intéressés sont invités à se rapprocher du service des marchés publics de la commune de Boujra, au plus tard dans les trois(03) premiers jours à compter du premier jour de la publication du présent avis d'attribution provisoire des marchés, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières. Tout soumissionnaire qui conteste ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission communale des marchés publics dans un délai de (10) dix jours à compter de la première publication du présent avis dans la presse nationale ou le **BOMM** conformément aux dispositions de l'article 82du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics modifié et déléguation de service public.

CRÉSUS #586 DU JEUDI 11 MARS 2021- ANEP 2116004510

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya de Boumerdes
Centre de BOUMERDES
Commune d'El Kharrouch
NIF: 41 000 20 000 15 80 70 0031

Avis d'Appel d'OFFRES Nationale Ouvert Avec Exigence Des Capacités Minimales N°02/2021

En application de l'article 52 du décret présidentiel n° 15-247 du 16-09-2015 portant réglementation des marchés publics et de la présidence de l'Assemblée populaire communale de la commune d'El Kharrouch avec ses déléguations de service public d'appel d'offres nationales Ouvert Avec exigence des Capacités Minimales pour la réalisation de projet :

Etude, réalisation et équipement d'un groupe scolaire type II en remplacement du préfabriqué à l'école 20 AOUT à el Kharrouch - partie réalisation

Toutes les entreprises qualifiées (collégial (partiel) principal) et classées à la catégorie (02) deux et plus, intéressées par le présent avis sont appelées à retirer les cahiers des charges auprès du bureau du marché public à l'APC de El Kharrouch contre un paiement de deux mille dinars (2 000 00 DA) au compte de trésorerie intercommunal de SOUQUEAOU avec un délai de (21) jours à partir de la première parution de l'avis.

L'offre doit contenir(03) Trois enveloppes :

01- Le Dossier de Candidature:

1. Une déclaration de candidature remplie signée, cachetée
2. Déclaration de probité remplie signée, cachetée
3. Copie de tous documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
4. Copie de registre de commerce qui contient le code de l'activité.
5. Copie d'identification fiscal (NIF).
6. Copie conforme à l'origine de la carte d'identification statistique (NIS).
7. Copie de Certificat de qualification et de classification professionnelle (principal bâtiment) à partir de la 02^{ème} Catégorie et plus en cours de validité.
8. Copie de casier judiciaire N°3 de l'entrepreneur ou quiconque valable de 03 mois.
9. Copie des pièces fiscales et parafiscales en cours de validité.
10. Copie de l'affiliation professionnelle avec justification.
11. Copie de Statut de l'entreprise.
12. Copie d'attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés.
13. Bilans financiers des trois (2017-2018-2019) derniers exercices visé par les services des impôts.
14. Les références bancaires.

L'offre technique doit comprendre les pièces suivantes :

1. Cahier des charges techniques rempli signée, cachetée et datée, mentionné lu et accepté
2. Déclaration à soumettre entrelas
3. Copie de liste des moyens humains et matériels avec justification, (partie grise, certificat d'assurance certifiée de contrôle technique pour les moyens matériels et de diplôme de l'encadrement pour les moyens humains avec attestation de Sécurité sociale)
4. Le planning des travaux à réaliser (calendrier)
5. Mémoire technique justificatif signée, cachetée

L'offre financière doit comprendre les pièces suivantes :

1. Lettre de soumission remplie signée, cachetée
2. Bordereaux des prix unitaires remplis signés, cachetés.
3. Le détail quantitatif et estimatif rempli signée, cachetée

Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention : « **Le Dossier de Candidature** » - **Piis Technique** - **Piis Financier** », selon le cas. Les trois enveloppes sont mises dans une seule enveloppe anonyme, adressée à Monsieur le Président de l'Assemblée Populaire Communale d'El Kharrouch, comportant la mention :

« **A soumettre que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres** »

Appel d'OFFRES Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales N° : 02/2021

Etude, réalisation et équipement d'un groupe scolaire type II en remplacement du préfabriqué à l'école 20 AOUT à el Kharrouch - partie réalisation

- Le dépôt des offres au dépôt au plus tard le mercredi 17 mars 2021 à 14h00.
- Le délai de préparation des offres est fixé à 21 jours à compter de la date de la publication de l'avis d'appel.
- Le dépôt des offres est fixé au dernier jour du délai de préparation des offres avant 11h00.
- L'ouverture des plis se déroule au même moment le jour de dépôt des offres à la salle de réunion de l'APC à 11 - 30 les soumissionnaires sont invités à y assister.
- Les soumissionnaires doivent être présents par leurs offres scellées (60 jours à compter de la date de dépôt des offres).

CRÉSUS #586 DU JEUDI 11 MARS 2021- ANEP 2116004486

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MSILA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
N.I.F N° 001328019020255

AVIS COLLECTION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Conformément à l'article 161 du décret présidentiel N° 247/15 correspondant au : 16-09-2015 portant réglementation des marchés publics et des déléguations de service public,

La Direction des Equipements Publics de la Wilaya de MSila informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation du :

PROJET: Réhabilitation de 16 cantines scolaires au profit du cycle primaire

LOT 10: Réhabilitation cantines de l'école bill el said a el maeksem - zargour.

LOT 12: Réhabilitation cantines de l'école moukhani mouhamed cité amir khaled - el hamel.

Parue dans les quotidiens nationaux en langue arabe: **نظما الغرب الأوسط** le 10/01/2021 :

Et suite à la réunion de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres (évaluation des offres) tenue le: **28/01/2021** au siège de la Direction des Equipements Publics de la Wilaya de MSila attribué provisoirement comme suit:

N°	Lot	L'ENTREPRENEUR	MONTANT (DA) au T.T.C (Avec déduction)	DELAIS (en jours)	Numéro D'identification fiscal	OBSERVATIONS
01	- LOT N°10	Lakhdar salah edithe	1.144.899.00	02ans	199129010346823	Moins d'une qualification
02	- LOT N°12	Miloudi boulan	724650.50	30 j	17428010195910300	Moins d'une qualification

Un délai de 10 jours est accordé aux entreprises soumissionnaires pour introduire leurs recours auprès de la commission des marchés de la Wilaya de MSila et ce à compter de la première parution du présent avis sur les quotidiens.

les soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres peuvent se rapprocher à nos services dans un délai de trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché

CRÉSUS #586 DU JEUDI 11 MARS 2021- ANEP 2116004522



Votre quotidien chaque jour chez votre buraliste

BRÈVES

NIGERIA

33 terroristes de Boko Haram neutralisés

Les forces spéciales nigérianes ont éliminé 33 éléments du groupe terroriste Boko Haram, lors d'affrontements dans le nord-est de l'Etat de Borno, ont rapporté hier des médias locaux. Selon des médias, les terroristes ont été tués lors d'affrontements dans la région de Chikingu, où de nombreux autres éléments terroristes ont fui les lieux. D'après la même source, l'armée a saisi une importante quantité d'armes et de munitions. Le bilan de l'armée fait ainsi état de deux soldats tués et sept autres ont été blessés au cours de cette opération. Boko Haram a lancé une insurrection sanglante dans le nord-est du Nigeria en 2009, mais a ensuite étendu ses atrocités aux pays voisins, le Niger, le Tchad et le Cameroun, ce qui a conduit à une riposte militaire. Plus de 30 000 personnes ont été tuées et près de 3 millions ont été déplacées au cours des dix années d'opérations terroristes de Boko Haram au Nigeria, selon le Bureau de Coopération des Affaires Humanitaires des Nations Unies. Selon l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, les massacres commis par Boko Haram ont affecté environ 26 millions de personnes dans la région du lac Tchad et 2,6 millions autres ont été contraintes au déplacement.

AFRIQUE DU SUD

Un mort dans une manifestation d'étudiants

Un homme a été tué par balle hier à Johannesburg lors de la dispersion par la police sud-africaine d'une manifestation d'étudiants, a-t-on appris de sources concordantes. "On l'a vu s'effondrer", raconte à l'AFP une employée d'un salon de coiffure au coin de la rue. "Quelqu'un a essayé de l'aider mais...", ajoute-t-elle en faisant les gestes d'un massage cardiaque. Le corps d'un homme, jeune, recouvert d'une couverture de survie, était allongé sur le trottoir à quelques rues de l'Université du Witwatersrand (Wits), ont constaté des journalistes de l'AFP. Selon la faculté, l'une des plus importantes du pays avec près de 40 000 inscrits, la victime n'était pas un étudiant. "Les manifestants ont bloqué la voie publique, la police a essayé de les disperser et un passant a été abattu dans les tirs croisés", a déclaré la porte-parole, Shirona Patel. Des affrontements ont éclaté lorsque la police a tiré avec des balles en caoutchouc pour disperser un groupe d'étudiants qui bloquaient les rues avec des gravats et bloquaient la circulation dans le centre de Johannesburg, aux alentours du campus. Ils protestaient contre le refus de l'université d'inscrire ceux en retard dans le paiement de leurs frais de scolarité. Après plusieurs heures, la police scientifique est arrivée sur place pour examiner le corps. Un impact de balle était visible au niveau de l'abdomen, a constaté une journaliste de l'AFP. "Les étudiants couraient et la police les poursuivait. Un fourgon de police est arrivé et ils ont commencé à tirer. L'homme sortait du bâtiment à côté, une clinique. Il s'est fait tué, juste comme ça", dit une employée d'un fast-food situé à l'endroit de la fusillade. "La police a tiré, puis elle est partie en laissant le corps au sol", déplore Thabang, 23 ans, étudiant en ingénierie, qui participait au mouvement. "Il lui ont tiré dessus trois fois, dans le haut du corps et dans la tête", affirme-t-il. Après les tirs, plusieurs dizaines d'étudiants ont continué à manifester, à quelques mètres seulement du corps, chantant et levant le poing en directions des policiers. "Tuez-nous tous!", ont lancé certains, criant aux policiers de partir. Les étudiants protestent sporadiquement depuis début janvier pour dénoncer "l'exclusion" de certains d'entre eux d'un programme d'aide à la scolarité financé par le gouvernement.

CRISE LIBYENNE

Le gouvernement de transition obtient la confiance du Parlement

Le gouvernement de transition en Libye a obtenu hier la confiance du Parlement, un cabinet né d'un processus parrainé par l'ONU et qui doit contribuer à sortir le pays du chaos en la menant jusqu'à des élections fin décembre.



Après deux jours d'intenses débats, le Parlement élu a approuvé l'équipe d'Abdelhamid Dbeibah par 121 voix sur les 132 députés présents, selon des images retransmises en direct à la télévision. "Je vous remercie pour votre confiance", a réagi ce milliardaire de 61 ans qui avait été désigné Premier ministre le 5 février par 75 responsables libyens de tous bords réunis à Genève sous l'égide de l'ONU, en même temps qu'un Conseil présidentiel de trois membres. Les députés libyens étaient réunis depuis lundi dans la ville de Syrte, à mi-chemin entre les régions rivales de l'Est et de l'Ouest. Ils ont longuement débattu de la composition du gouvernement Dbeibah, de la répartition géographique des postes et de sa feuille de route. L'ONU avait salué lundi une "session historique" et une "étape cruciale" pour l'unification du pays, alors que le Parlement élu, profondément divisé, s'était très

rarement réuni ces dernières années. "Ce sera le gouvernement de tous les Libyens", a promis mercredi le Premier ministre visiblement ému, dans un bref discours après le vote. "La Libye est une et unie", a clamé M. Dbeibah, originaire de Misrata (Ouest).

"JOUR HISTORIQUE"

Le président du Parlement, Aguila Saleh, a pour sa part salué "un jour historique". Le Premier ministre a présenté un gouvernement "représentatif de tous les Libyens", composé de deux vice-Premiers ministres, 26 ministres et six ministres d'Etat. Deux ministères régaliens, les Affaires étrangères et la Justice, ont été attribués à des femmes, une première en Libye. M. Dbeibah devra désormais unifier les institutions libyennes et mener la transition jusqu'aux élections du 24 décembre, programmées dans le cadre du processus onusien. Depuis la chute du régime de

Mouammar Kadhafi en 2011, la Libye est minée par le chaos, les divisions et les luttes d'influence sur fond d'ingérences étrangères. La fin des combats l'été dernier et le lancement d'un processus politique sous l'égide de l'ONU ont ravivé l'espoir d'une relance de l'économie de ce pays pétrolier d'Afrique du Nord, jadis parmi les plus prospères de la région. Le Premier ministre devra aussi répondre aux attentes pressantes des Libyens dont le quotidien est marqué par d'importantes pénuries de liquidités, d'essence, d'électricité et par une inflation galopante. Les infrastructures sont à plat, les services défaillants. Les défis restent colossaux après 42 ans de dictature et une décennie de violences depuis l'intervention internationale sous couvert de l'Otan déclenchée en mars 2011 et conclue en octobre de la même année par la mort du "Guide" Kadhafi, traqué jusque dans son fief de Syrte.

R.I./AFP

Le GNA félicite le nouveau gouvernement

Le Conseil présidentiel du gouvernement d'union nationale (GNA) en Libye présidé par, Fayez-al Sarradj, a félicité hier, le nouveau gouvernement de Abdelhamid Debeibah pour son approbation par le Parlement, exprimant «sa disposition à lui transférer en toute sérénité les fonctions et les responsabilités conformément au principe de l'alternance pacifique du pouvoir», indique un communiqué du GNA. «Le GNA considère l'approbation du gouvernement comme étant un grand pas vers la cessation des conflits et des divisions», note la même source. Et «appelle toutes les parties libyennes à l'union, à la fraternité, à la réconciliation et à travailler la main dans la main au profit de la Libye», ajoute le communiqué. Le Conseil présidentiel «souhaite enfin du succès pour le nouvel exécutif», conclut le texte.

MANIFESTATIONS EN GRÈCE

Dix policiers blessés et seize interpellations

Dix policiers ont été blessés et seize personnes ont été interpellées mardi soir lors de heurts en marge d'une manifestation contre de récentes "dérives policières" dans une banlieue réputée calme d'Athènes, a-t-on appris mercredi auprès de la police. Parmi les policiers blessés, trois restent hospitalisés, selon un communiqué de la police. L'un d'eux a été grièvement blessé à la tête mais "sa vie n'est pas en danger", a précisé à l'AFP un porte-parole de la police. Selon des images télévisées, des manifestants avaient fait tomber le policier de sa moto avant de le frapper. Près de 5.000 personnes ont manifesté mardi soir à Néa Smyrni, à 5km d'Athènes, contre une intervention policière musclée, dimanche dans ce quartier. Selon les images devenues virales, un jeune homme a été frappé à terre à coups de matraque par un policier lors d'un contrôle des mesures de confinement. L'incident a provoqué un tollé dans le pays, la justice a ouvert une investigation tandis que la police mène une enquête interne. Selon une photographe de l'AFP sur place, les échauffourées mardi soir ont débuté lorsqu'un groupe d'environ

200 personnes cagoulées s'est dirigé vers le commissariat de Néa Smyrni. Des casseurs ont lancé des pierres et des cocktails molotov contre le commissariat et les policiers ont répliqué avec des gaz lacrymogènes et des canons à eau. Le feu a été mis à une dizaine de poubelles obligeant les pompiers à intervenir. Une dizaine de voitures ont été endommagées, selon la police. Seize personnes ont été interpellées et seront traduites mercredi devant le parquet d'Athènes. La police fait état, dans son communiqué, de délits de "tentative de meurtre", de "lésions corporelles graves", de "violences", de "perturbation de la paix commune" et d'"incendie criminel". L'opposition de gauche, des journalistes et avocats ont dénoncé ces derniers mois de nombreux incidents de "répression policière", sous prétexte, selon eux, de contrôles sur le respect des mesures de confinement. La Grèce traverse son cinquième mois consécutif de confinement pour endiguer la deuxième vague de la pandémie, qui a fait au total près de 6.500 morts dont la grande majorité depuis début novembre.

RÉGIME CÉTOGÈNE

Bienfaits contre le cancer et dangers

Très riche en lipides et pauvre en sucres, le régime cétogène est parfois indiqué contre le cancer, l'épilepsie ou encore la maladie d'Alzheimer. Quels sont ses vrais effets ? Comment le suivre ? Dangers, contre-indications et liste des aliments interdits.

Le régime cétogène date de 1920. Il est, à l'origine, destiné à des patients spécifiques : des enfants dont l'épilepsie résiste aux traitements. En effet, les corps cétoniques créés lors de la transformation des acides gras en glucose ont une activité anti-convulsivante. L'efficacité de ce régime dans le traitement de l'épilepsie de l'enfant a été évaluée à 70%. Cependant, il est très contraignant car la moindre consommation de glucide fait sortir du mode "cétogène".

QUELS SONT LES PRINCIPES DU RÉGIME CÉTOGÈNE ?

Pour comprendre ce qu'est le régime cétogène, il convient de préciser la recommandation nutritionnelle de base : Notre alimentation doit être constituée de protéines, glucides et lipides, à des proportions qui peuvent varier en fonction des pathologies mais qui en moyenne sont de l'ordre de 11 à 20% de protéines, 30 à 35% de lipides et 45 à 50% de glucides. Certains de nos organes ne fonctionnent qu'avec du glucose, notre cerveau en premier lieu et nos globules rouges.

Ce glucose doit être fabriqué par néoglucogenèse par notre corps s'il n'est pas dans notre alimentation. Dans le cas du régime cétogène, les proportions sont modifiées de façon assez extrêmes :

- 10% de protéines,
- moins de 10% de glucides,
- 80% de lipides.

L'absence de glucides provoque une adaptation du corps qui lui permet de créer de l'énergie à partir des acides gras ingérés. Cette transformation biochimique produit des corps cétoniques qui sont utilisés comme source d'énergie. En trois jours en moyenne ; l'état de cétose est atteint.

QUELS SONT SES BIENFAITS SUR LA SANTÉ ?

Dans les années 1970, le régime cétogène a été rendu célèbre sous le nom d'Atkins. Aujourd'hui, on retrouve ce régime, aussi appelé "keto", modifié, avec des allégations diverses : perte de poids, guérison du cancer, de l'autisme etc.

EPILEPSIE

La seule indication aujourd'hui avérée est le traitement de l'épilepsie de l'enfant résistante aux autres traitements.

QUEL LIEN AVEC LE CANCER ?

Les cellules cancéreuses ne s'alimentent qu'avec du glucose alors que les cellules saines se nourrissent de glucoses ou de cétones. Le régime cétogène affame les cellules cancéreuses mais nourrit les cellules saines d'où des allégations anticancer.

Il est important de préciser qu'aucune étude sur l'homme ne soutient ces allégations et que les études se contredisent soit en donnant à ce régime des propriétés anti-inflammatoires quand d'autres lui trouvent une action pro-inflammatoire.



Aliments anti cancer

QUELS SONT LES MEILLEURS FRUITS ET LÉGUMES ?

Les baies : framboises, myrtilles, mûres, groseilles, goji, açai, canneberge etc ... Ces petits fruits colorés brillent par leur teneur en polyphénols antioxydants, essentiels dans la prévention du cancer. Les antioxydants permettent de lutter contre les effets du stress oxydatif sur les cellules, responsable de certaines maladies liées au vieillissement, telles que de nombreux cancers.

Les choux : chou-fleur, brocolis, chou de Bruxelles, Kale... ces aliments de la famille des crucifères sont riches en glucosinates, des composés connus pour leurs effets anti-cancer. Les agrumes : orange, pamplemousse, citron... particulièrement riches en vitamine C, vitamine antioxydante par excellence, les agrumes seraient d'excellents fruits anti-cancers. Une étude néerlandaise de 2011 met notamment en évidence l'effet protecteur des agrumes sur les cancers de l'estomac et de l'œsophage.

L'oignon et l'ail : ils appartiennent à la famille des alliacés, connus pour leur richesse en flavonoïdes et en composés sulfurés. Cette famille d'aliments aurait la capacité de freiner l'apparition des cancers et de limiter la croissance des tumeurs. Une récente étude de 2019 met en évidence une association inverse entre la consommation d'ail et d'oignon, et l'apparition de cancer du sein.

QUELLES SONT LES MEILLEURES HUILES ?

Si toutes les huiles végétales sont bonnes pour la santé car riches en graisses insaturées et en antioxydants, l'huile d'olive semble sortir du lot

pour ses qualités anti-cancer. L'oléocanthal (OC) qu'elle contient est un polyphénol aux propriétés antioxydantes, qui a la capacité d'inhiber très efficacement la prolifération de cellules cancéreuses. Mais les huiles végétales ne sont pas les seules à être recommandées pour la santé. En effet, d'après une étude de 2018, les huiles de poisson, riches en DHA (acide docosahexaénoïque) de la famille des oméga-3, aident à lutter contre le cancer du sein, en diminuant la croissance des tumeurs mammaires.

QUELLES ÉPICES CONSOMMER ?

Le curcuma : Cette épice jaune d'or est réputée pour son action anti-cancer, qui lui vient d'une observation des données épidémiologiques selon lesquelles les pays consommateur de curcuma sont moins touchés par certains cancers. Plusieurs études (1 et 2) se sont penchées sur les effets de cette épice sur le cancer, et ont mis en évidence ses actions chimiopréventive et chimiothérapeutique.

Le gingembre : Fortement antioxydant, le gingembre est lui aussi réputé comme agent thérapeutique du cancer, et plus particulièrement du cancer de la prostate. C'est le gingérol qu'il contient et qui lui confère son goût piquant, qui serait responsable de son effet sur le cancer (1 et 2)

Le poivre : Le poivre noir, seul mais encore davantage lorsqu'il est combiné au curcuma serait très efficace en prévention mais aussi en traitement de certains cancers. Cette action serait en grande partie imputable à la pipérine, un composé actif alcaloïde, qu'il contient en grande quantité.

POUR MAIGRIR ?

Si certains patients rapportent une perte de poids, certaines études montrent une perte musculaire associée ce qui n'est pas le but recherché lorsqu'on souhaite perdre du poids.

ALIMENTS AUTORISÉS OU À PRIVILÉGIER

Sont autorisés les aliments contenant des matières grasses, animales ou végétales et des protéines :

- Les huiles végétales
- Le beurre, la margarine, les graisses animales, la mayonnaise
- La crème fraîche et le mascarpone
- Les petits-suisses et fromages-blancs à 40%
- Les fromages
- Les viandes, la charcuterie, le poisson

et les œufs

- Le chocolat à plus de 85% de cacao
- Les avocats
- Les fruits oléagineux (amandes, noix...)

ALIMENTS INTERDITS OU À LIMITER

Sont exclus ou fortement diminués les aliments contenant des glucides. Ce sont pourtant des sources de fibres dont on connaît bien l'intérêt sur la satiété, la prévention des cancers digestifs, le contrôle de la glycémie, des lipidémies.

- Le sucre (sous toutes ses formes), les confiseries, le miel
- Les gâteaux, les biscuits, les desserts lactés, les glaces,
- Les sodas, les boissons sucrées
- Les confitures, les compotes,

- Le pain, les biscottes, le maïs, les pâtes, le riz, le blé, les semoules, les légumes secs (haricots, lentilles, pois chiches, etc.), les farines de céréales,

- Les bananes, les châtaignes, les fruits secs,

- Les corn-flakes et autres céréales du petit-déjeuner,

- Le lait,

- Les chips et les biscuits apéritif,

- Certains légumes : pommes de terre, patates douces, panais, maïs, petits pois, ainsi que tous les légumes secs

- La plupart des fruits à l'exception des moins sucrés : rhubarbe, fruits rouges (sauf cerises)

- Les plats cuisinés du commerce, soupes et sauces industrielles sont à utiliser avec précaution : la plupart contiennent une quantité de glucides trop importante.

DANGERS ET INCONVÉNIENTS : NAUSÉE, FATIGUE, INSOMNIE...

Comme tous les régimes, le risque est de perdre ses repères de satiété et de plaisir liés à l'alimentation. Avec le régime cétogène, le problème majeur est que la cétose, lors d'une simple restriction de glucides, peut évoluer, notamment chez les diabétiques, en un état d'acidose métabolique qui peut provoquer des insuffisances rénales ou des œdèmes cérébraux. Cet état de cétose demande une augmentation des apports en eau et en minéraux, tels que le calcium, le potassium ou le magnésium. Un tel régime doit être bien suivi et complété au niveau de l'alimentation, afin de ne pas conduire la personne à l'acidose métabolique et ainsi contrôler ses risques et effets néfastes.

Les effets secondaires suivant le début d'une diète cétogène sont nombreux et peuvent être :

- une soif intense,
- des nausées,
- des douleurs abdominales,
- des céphalées,
- une haleine particulière.

La pratique de cette diète pourrait également induire une stéatose hépatique et une augmentation des triglycérides dans le foie. Le suivi d'un médecin et ou d'une diététicienne par rapport aux apports alimentaires et à l'observation des différents symptômes est alors recommandé. Enfin comme il s'agit d'un régime d'exclusion, il peut être difficile à maintenir sur le long terme. Certains sportifs disent y parvenir aisément, mais il s'agit, a priori de personnes en bonne santé.

CONTRE-INDICATIONS

Le régime cétogène présente un certain nombre de contre-indications et certaines personnes doivent absolument l'éviter :

- Les diabétiques doivent être très vigilants compte tenu du risque d'hypoglycémie et de déséquilibre des traitements.

- Les personnes atteintes d'un cancer doivent impérativement avertir leur médecin car les régimes d'exclusion sont susceptibles de mener à la dénutrition qui est un vrai problème en oncologie car elle peut empêcher la poursuite des traitements.

- Les patients qui ont déjà un bilan lipidique altéré ou qui souffrent d'hypercholestérolémie ou hypertriglycéridémie sont à risque de l'aggraver en consommant plus de lipides que les recommandations.

QUI CONSULTER AVANT DE SE LANCER ?

Consulter son médecin traitant est une évidence et se faire accompagner par une diététicienne est un réel avantage, pour surveiller ses bilans biologiques et adapter son alimentation le cas échéant.

AU THÉÂTRE CE SOIR !

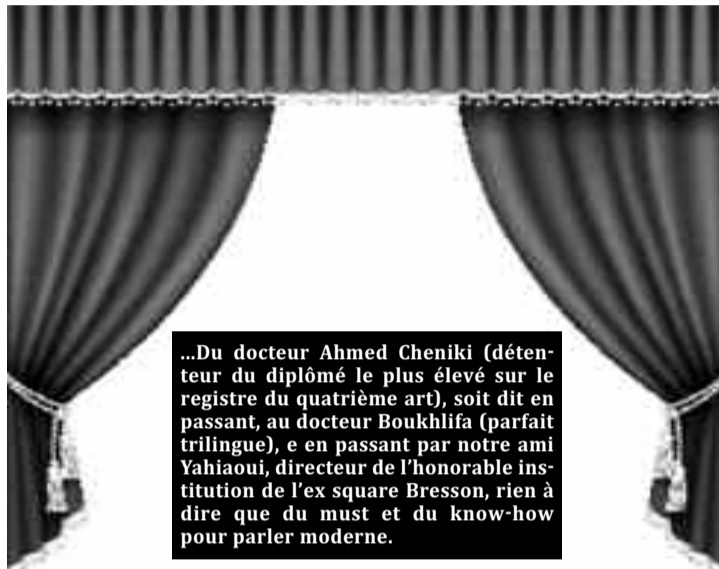
Chroniques du 4^e Art...

Coup d'envoi aujourd'hui du 14^e Festival national du théâtre professionnel qui réunira autant le gratin du quatrième art qu'un public avide de renouer avec son fief d'antan. Après plus de neuf mois d'abstinence forcée. Fichu virus Dont on ignore ce qu'il attend pour déguerpir. Et laisser enfin le champ libre à tous les amoureux et autres fans de la culture. A l'instar de ces joutes théâtrales inédites...

Le Festival national du théâtre professionnel s'ouvre donc aujourd'hui avec pour mission première de rétablir le lien coupé pour cause de Covid-19 pratiquement depuis près d'une année. Un coup dur assurément autant pour les caisses de l'institution du square Port-Saïd que pour les nombreux habitués de ces lieux si familiers aux hommes de culture et artistes en général. Le manque à gagner est certain et le bilan financier en établira les principaux agrégats.

Mais au fond le plus important quoiqu'on dise ne réside-t-il pas dans la réouverture des portes de cette honorable institution jadis pôle de rayonnement culturel indéniable et qui a produit qui plus est une grande élite sortie tout droit de la fameuse école d'arts dramatiques de Bordj el kiffan. Je vois déjà d'ici l'incommensurable joie des retrouvailles entre amis, comédiens, dramaturges, metteurs en scène et toute la famille du quatrième art séparée subitement pour cas de force majeure : un virus qui n'épargne quasiment personne.

Car les artistes aussi ont payé un lourd tribut à cet indésirable. Dieu merci, les choses ont donc repris leur cours normal et tout ce beau monde piaffe d'impatience de retrouver un lieu-dit abandonné la mort dans l'âme. Mais ne remuons pas trop le couteau dans la plaie non encore tout à fait cicatrisée pour braquer nos regards sur cette véritable fête des planches dont on nous dit que tout est fin



...Du docteur Ahmed Cheniki (détenteur du diplôme le plus élevé sur le registre du quatrième art), soit dit en passant, au docteur Boukhlifa (parfait trilingue), e en passant par notre ami Yahiaoui, directeur de l'honorable institution de l'ex square Bresson, rien à dire que du must et du know-how pour parler moderne.

prêt pour qu'elle soit totale. Autant sur les plans de l'organisation intrinsèque, que le contenu alléchant des différents spectacles proposés à un public connaisseur et certainement ravi de reprendre langue avec ses anciennes et nouvelles vedettes tous âges confondus. Côté jury, la vieille école est toujours là avec dans ses bagages un potentiel cognitif que nul ne remet en cause, le niveau élevé de cet encadrement faisant foi. Du docteur Ahmed Cheniki (détenteur du diplôme le plus élevé sur le registre du quatrième art), soit dit en passant, au docteur Boukhlifa (parfait trilingue), e en passant par notre ami Yahiaoui, directeur de l'honorable institution de l'ex square Bresson, rien à dire que du must et du know-how pour parler moderne.

Quant au public fin gourmet également, il n'est plus possible de lui faire

avaler des couleuvres ou lui faire prendre les vessies pour des lanternes tant il sait capter le meilleur et évacuer, d'instinct, la médiocrité. Inutile donc de se perdre en conjectures sur ses facultés avérées à distinguer le bon grain de l'ivraie. Et les spectacles indigent s n'auront aucune chance de tromper la vigilance du panel fort bien rôdé à ce genre de compétition. Tant tous ses membres quasiment ont frayé dans ce domaine et avec une équidistance des compétences et de l'expertise, au risque de nous répéter. On suppose donc que le plan marketing rejoint le cahier des charges et que tout est réglé comme du papier à musique. Car le moindre couacorganisationnel peut servir de prétexte tout indiqué pour aiguïser les plumes ou acérer l'écrit...

Ce qui est aussi, quelque part, de bonne guerre puisque lors de certains événements à vocation culturelle, moult confrères malgré un point de presse des organisateurs la veille même du coup de starter de la compétitions, n'ont pas retrouvé, au jour » le même shama organisationnel que celui figurant sur les prospectus ni les engagements solennels d'avant coup d'envoi officiel de la manifestation...

Mais place plutôt à l'essentiel, ces chaleureuses retrouvailles qui valent, à elles seules, tous les discours ronronnant et ou spécieux. Et que la fête soit totale et tous au théâtre ce soir...

Amar Zentar

ADAPTATION «LES FILLES DE BERNARDA»

Un drame en trois actes

"Les filles de Bernarda", une lecture théâtrale tirée de "La Casa de Bernarda Alba", célèbre drame en trois actes écrit en 1936 par le poète et dramaturge espagnol, Federico Garcia Lorca, a été présentée lundi à Alger, en célébration de la Journée internationale de la femme et dans la cadre des échanges culturels entre l'Algérie et l'Espagne.

Conçue par Ana Fernandez Valbuena, la lecture scénique "Les filles de Bernarda", accueillie au Théâtre National Mahieddine-Bachtarzi (Tna), est un "projet conçu pour réfléchir sur les thèmes proposés par le texte de Federico Garcia Lorca (1898-1936), appliqués aux différents contextes nationaux et aux différentes générations de femmes qui y ont participé", explique la Docteure en philologie italienne et Professeure de dramaturgie. Trois comédiennes algériennes assises sur des chaises au devant de la scène, Kaouthar Douniazed, Fatima Rebahi, Nesrine Dahmane et cinq espagnoles, Daniela Garcia Castro, Guiomar de la Cruz Santos, Shneider Pauline Zoé Luise, patrocinio Nieto Moreno et Garance Durand Caminos, intervenant à travers des enregistrements vidéo projetés sur écran, ont échangé sur différents sujets consti-

tuant les préoccupations communes et récurrentes de la femme, en lien avec ses aspirations à s'affirmer, à l'instar de l'enferment, l'autorité patriarcale et la répression physique et morale.

Réalisé entre décembre 2020 et février 2021 avec un panel de femmes de nationalités différentes, le montage de ce projet qui a nécessité une "dizaine de sessions en ligne", a "confronté différentes manières d'analyser les textes dramatiques" pour les mettre en scène en respectant le contexte propre à chaque pays, un travail qui vise à développer l'"échange intergénérationnel" en rassemblant des actrices d'âges et de pays différents.

Donnant au dialogue "la dimension universelle" contenue dans le texte originel, les comédiennes ont réussi à créer et mettre au point un "processus d'écriture dramatique simple" à partir de "témoignages partagés" autour des thèmes contenus dans le texte initial, "plus que jamais d'actualité", ce qui a encouragé l'"écoute et le métissage" en intégrant à la lecture et à l'écriture "divers accents", à travers trois véhicules linguistiques: l'Espagnol du drame original, l'Algérien (derdja) et le Français.

Ce projet contemporain met à nu les attitudes rétrogrades toujours en vigueur qui se reliait à celles dénoncées par Federico Garcia Lorca, quand, dans son chef d'œuvre, sa plume pousse les filles de Bernarda Alba à se rebeller contre l'imposition de vivre à l'écart du monde, payant pour cela un lourd tribut. "Les filles de Bernarda" est une "belle naissance" et un "partage enrichissant" qui a permis de franchir, non seulement les frontières de l'isolement imposé par la pandémie du Coronavirus, mais aussi celles de la "langue et les préjugés culturelles", a souligné la metteuse en scène.

En présence de l'ambassadeur d'Espagne à Alger, Fernando Moran, le public présent, occupant un siège sur deux et soumis au strict respect des mesures d'hygiène sanitaire, a longtemps applaudi les comédiennes qui ont suggéré le jeu par la variation de leurs intonations vocales qu'elles ont bien travaillées.

La lecture scénique "Les filles de Bernarda" a été organisée sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts et l'Ambassade d'Espagne en Algérie, en collaboration avec le Tna et l'Institut Cervantès d'Alger.

NOUVELLE PARUTION DE AMHIS-OUKSEL

«Pour un enseignement définitivement et spécifiquement algérien»

Un nouvel ouvrage dédié à la pédagogie de l'enseignement de la langue amazighe a été publié récemment par l'enseignante, écrivaine et militante de la culture El Djouher Amhis-Ouksel, qui a rassemblé les textes de son défunt mari Belkhir Amhis, sous le titre "Pour un enseignement définitivement et spécifiquement algérien". Cet ouvrage publié par le Haut commissariat à l'Amazighité (Hca) en deux volumes, est un recueil de textes de pédagogues de la langue amazighe qui résume le travail de réflexion de Belkhir Amhis disparu en mars 2005. Cette publication rassemble des textes d'auteurs en tamazight comme

Amar Mezdad, Belaid Ait Ali et d'autres, mais aussi des écrits tirés du patrimoine oral amazigh des différentes régions d'Afrique du Nord. Dans les deux volumes de "Pour un enseignement définitivement et spécifiquement algérien", l'auteur nous livre sa contribution pertinente à l'enseignement de la langue amazighe, par son approche méthodologique, ses conseils, ses choix de textes et son ouverture culturelle.

Née en 1945, El Djouher Amhis-Ouksel a enseigné pendant une dizaine d'années avant d'être nommée inspectrice de l'éducation nationale en 1968. Elle se consacre pleinement à l'écriture et à la promotion de la lecture après sa retraite. Elle a publié une série d'ouvrages qu'elle appelle "Lectures" dans lesquels elle propose des lectures de romans du patrimoine littéraire algérien constitué d'auteurs comme Assia Djebar, Taos Amrouche, Mohamed Dib, Mouloud Feraoun, Malek Ourey, Abdelhamid Benhadouga ou encore Tahar Djaout. Après de nombreux hommages, un film documentaire lui est consacré en 2016 sous le titre "Djoher Amhis, une femme d'exception".

RÉOUVERTURE DES SALLES DE CINÉMA

Une quinzaine de films algériens au programme

Le ministère de la Culture et des arts a annoncé le lancement d'un programme de projections cinématographiques qui compte une quinzaine de films algériens récents afin de relancer à partir du 15 mars l'activité de plusieurs salles de cinéma dans différentes villes du pays, annonce le ministère sur sa page Facebook.

Les cinéphiles auront la possibilité de découvrir des films, pour la plupart jamais distribués en Algérie à l'instar de "143, rue du désert" de Hassen Ferhani, "Abou Leïla" de Amine Sidi Boumediene, "Paysages d'automne" de Merzak Allouache, "Héliopolis" de Djaafar Gacem, ou encore "Matares" de Rachid Benhadj. Ces projections sont annoncées dans les villes d'Alger, Oran, Bejaia, Constantine, Tlemcen, Annaba, Bechar, Tizi Ouzou, Sidi Bel Abbes, Batna, Souk Ahras et Laghouat. D'autres films sont également annoncés comme "La cinquième saison" de Ahmed Benkamla, "Dzair" de Mehdi Tsabbast, "Saliha" de Mohamed Sahraoui, "Djenia" de Abdelkrim Bahloul, "L'étoile d'Alger" de Rachid Benhadj, "Ben Badis" de Bassel El Khatib, "Le sang des loups" de Ammar Si Fodhil, "Argo" de Ammar Belkacemi ou encore "Les intrus" de Mohamed Hazourli. Le détail de cette programmation et les salles sélectionnées pour abriter les projections, n'ont pas encore été communiqués.

ELECTIONS CAF-FIFA

L'heure de vérité pour Zetchi

La campagne électorale du président de la FAF a été sérieusement perturbée.

L'heure de vérité est arrivée pour le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Khireddine Zetchi, candidat à une place au sein du Conseil de la FIFA, lors de l'AG électorale de la CAF, prévue ce vendredi à Rabat, au Maroc. La campagne électorale du président de la FAF a été sérieusement perturbée, après le rejet initialement de sa candidature. « Je reste confiant même si la mission s'annonce difficile », a déclaré le patron de la FAF sur les ondes de la radio algérienne, après sa réhabilitation par le Tribunal Arbitral du Sport (TAS) de Lausanne. Zetchi s'est déplacé hier au Maroc, via Paris, en compagnie de son bras droit, Amar Bahloul, et du secrétaire général, Mohamed Saâd. « Le secrétariat général de la CAF a transmis à toutes les associations membres affiliées à cette instance un courrier les informant que la candidature de M. Khireddine Zetchi au poste de Conseil de la FIFA en tant que représentant africain dans le groupe Arabophone, Lusophone et Hispanophone est éligible, et ce, suite à la décision rendue par le Tribunal Arbitral du Sport (TAS) de Lausanne en date du vendredi 5 mars 2021 », a-t-on indiqué sur le site officiel de la FAF. Zetchi veut devenir le second président de la FAF à siéger au niveau de la FIFA, après Mohamed Raouraoua, qui avait été élu membre du Comité exécutif de l'instance internationale lors de l'Assemblée générale électorale de la CAF en février



2011 à Khartoum (Soudan), mais sa mission n'est guère une sinécure face au Tunisien Tarek Bouchamaoui, l'Égyptien Hani Abo Rida et le Marocain Fawzi Lekdjaâ. Concernant le poste de président de la CAF, c'est le milliardaire sud-africain, Patrice Motsepe, qui va succéder au Malgache Ahmad Ahmad, suspendu deux ans pour « distribution de cadeaux et détournement de fonds ». Le propriétaire du club de Mamelodi Sundowns est seul en lice pour la présidence de l'instance suprême du football africain. Les autres

candidats, le Sénégalais Augustin Senghor, l'Ivoirien Jacques Anouma et le Mauritanien Ahmed Yahya se sont retirés de la course, après un compromis entre eux, sous l'égide de la FIFA. Le Sénégalais Augustin Senghor sera 1er vice-président et le Mauritanien Ahmed Yahya 2e vice-président, alors que l'Ivoirien Jacques Anouma sera nommé Conseiller spécial du président. Motsepe va devenir le premier anglophone à diriger la CAF.

L. B.

LIGUE 1 MOBILIS (17^e JOURNÉE)

Le derby MCA-CRB en vedette

17^e journée du championnat de Ligue 1, prévue ce week-end (vendredi et samedi), sera incontestablement dominée par le grand derby algérois entre le MC Alger et le CR Belouizdad. Les regards seront, en effet, braqués vers le stade du 5-Juillet qui abritera ce très attendu derby, décisif pour les deux clubs, favoris pour le titre cette saison encore, mais en perte de vitesse ces derniers temps. Le MCA a rebondi en Ligue des champions d'Afrique, en arrachant une précieuse et historique victoire au Sénégal, étant donné que le Doyen était sans succès

hors du pays dans les épreuves africaines depuis 1979. Les camarades de Frioui ont repris confiance et ils aspirent à confirmer face au CRB, à renouer avec le succès en championnat et à remporter leur premier match en Ligue 1 avec Abdelkader Amrani. Les Belouizdadiens, en plein doute et privé encore de leur maître à jouer, Amir Sayoud, ne l'entendent pas de cette oreille. Les protégés de Dumas veulent profiter de ce derby pour repartir du bon pied et se réconcilier avec leurs fans. Une belle et alléchante confrontation en perspective.

La JSS pour prendre les commandes

Trois autres matchs sont prévus ce vendredi, à savoir OM-USMBA, JSS - WAT et CSC - RCR. Intraitable chez elle, la formation de la Saoura vise la passe de quatre et la première place. Les camarades de Yahia Cherif ont le vent en poupe, comme l'attestent leurs deux derniers cartons face à l'ASO (0-6) et l'USB (4-0). Les Tlemceniens semblent à leur portée. L'O Médéa et le CS Constantine comptent profiter également de l'avantage du terrain pour renouer avec la victoire aux dépens respectivement de l'USM Bel-Abbés et du RC Relizane. Cinq rencontres ; USMA - ASO, NCM-JSMS, MCO-CABBA, NAHD - PAC et ASAM-USB, se joueront samedi, alors que le classique ESS-JSK est reporté à une date ultérieure.

L. B.

Le programme de la 17^e journée :

Vendredi 12 mars à 15h

5-Juillet : MCA - CRB
Médéa : OM - USMBA (15h)
Béchar : JSS - WAT (15h)
Benabdelmalek : CSC - RCR (15h)

Samedi 13 mars à 15h

Bologhine : USMA - ASO
Magra : NCM - JSMS (15h)
Zabana : MCO - CABBA (15h)
20-Août : NAHD - PAC (15h)
Aïn-M'lila : ASAM - USB (15h)
Sétif : ESS - JSK (reporté)

ASO CHLEF

Meziane Ighil de retour



Annoncé initialement au MO Constantine puis à l'USM Alger, l'ancien sélectionneur national Meziane Ighil rebondit finalement à l'ASO Chlef. Ighil a tout finalisé, mardi soir, avec la direction de l'ASO. Il succède à Nadir Leknaoui qui a démissionné après cette déroute historique (6-0), à domicile, face à la JS Saoura, ex-club d'Ighil, qui connaît bien la formation chélifienne qu'il avait conduite au sacre national en 2011, à l'issue de la première édition du championnat professionnel algérien. Les Chélifiens misent sur l'expérience de l'ancien driver des Fennecs pour remettre l'équipe sur rails et stopper l'hémorragie. L'ASO reste sur quatre défaites de suite, dont deux à domicile. Et le hasard veut qu'Ighil débute contre l'USMA qu'il allait entraîner avant que la direction usmiste n'opte, à la surprise générale, pour Mounir Zeghdoud.

L. B.

USM ALGER

Zouari rétabli

L'attaquant de l'USM Alger, Abdelkrim Zouari, absent depuis plusieurs jours en raison d'une blessure, a repris les entraînements avec le reste du groupe mardi après-midi, après avoir reçu le feu vert du médecin, pour subir la même charge de travail que le reste de ses coéquipiers, a annoncé le club algérois. Blessé à une cuisse, le joueur de 31 ans avait commencé par observer une assez longue période de repos, avant de reprendre les entraînements en solo, et suivant un programme de préparation spécifique. Jugé "entièrement apte" désormais, Zouari a reçu le feu vert du médecin pour réintégrer le groupe, et son retour devrait réjouir le nouvel entraîneur, Mounir Zeghdoud, qui devrait s'appuyer ses importantes capacités techniques, pour relancer les Rouge et Noir. En effet, l'USMA traverse un passage à vide depuis quelques semaines et les deux dernières défaites contre l'US Biskra et le Paradou AC ont fini par coûter son poste au précédent entraîneur, Thierry Froger. Après mûre réflexion, la direction du club a décidé de confier les commandes de l'équipe à son ancien défenseur central, Mounir Zeghdoud, avec l'objectif de redresser la situation. Par ailleurs, la nouvelle direction de l'US A a loué le stade Omar Hamadi de Bologhine jusqu'au 31 décembre 2021, a-t-on annoncé sur la page officielle du club sur Facebook. « La direction de l'USM Alger informe ses chers supporters que le problème de la location du stade Bologhine a été réglé il y a déjà quelques temps. Ainsi, la nouvelle convention signée par l'APC de Bologhine et la SSPA/USMA et approuvée par le wali délégué de la Daira de Bab el Oued est effective depuis le 01-11-2020 et court jusqu'au 31-12-2021 » a-t-on précisé.

HANDBALL (TOURNOI DE QUALIFICATION OLYMPIQUE)

Les Verts en quête d'exploit

La sélection algérienne de handball renouera avec la compétition ce vendredi, à l'occasion du Tournoi de qualification olympique (TQO) de Berlin, où elle n'aura pas d'objectif majeur si ce n'est de se frotter à de grandes nations de la discipline que sont l'Allemagne, la Suède et la Slovaquie. Depuis leur participation en janvier dernier en Egypte au Championnat du monde, ponctuée par une 22^e place au classement final du tournoi, les "Verts" n'ont plus retouché la petite balle, s'envolant directement pour l'Allemagne où ils ont atterri mardi. La Fédération algérienne de handball (FAHB) avait, dans un premier temps, prévu un stage en France, finalement annulé, faute de visas et de la décision des autorités françaises d'interdire l'entrée sur leur sol à partir d'un pays extérieur à l'Union européenne, "sauf motif impérieux", en raison de la Covid-19. La FAHB a ensuite avancé la piste allemande pour y effectuer un stage, vite tombée à l'eau. A Berlin, les hommes d'Alain Portes croiseront le fer avec des gros bras du "Vieux continent" et non des moindres : la Suède, vice-championne du monde, la Slovaquie, 9^e mondiale et l'Allemagne, 12^e au Championnat du monde-2021. Le sélectionneur Alain Portes et son adjoint Tahar Labane ont convoqué 19 joueurs pour prendre part au rendez-vous pré-olympique de Berlin. Mais certains éléments ont dû déclarer forfait pour diverses raisons, à l'image d'Abdelkader Rahim (Covid-19), Hicham Daoud (isolement) et Bastien Khermouche (non-qualifié par la Fédération internationale de handball). De son côté, le joueur d'El-Wakrah (Qatar), Mustapha Hadj Sadok, est toujours dans l'attente d'un visa d'entrée sur le sol allemand et pourrait donc faire défection. Les coéquipiers de Messaoud Berkous, qualifiés à ce tournoi grâce à leur 3^e place à la Coupe d'Afrique des nations-2020, entameront la compétition ce vendredi en affrontant la Slovaquie (17h45 algériennes), avant de croiser le fer avec, respectivement, la Suède (samedi, 18h00) et l'Allemagne (dimanche, 15h45). Les deux premiers du groupe se qualifieront pour le tournoi de handball des Jeux Olympiques de Tokyo.

JUVENTUS

Ronaldo, le flop !

L'attaquant portugais a été recruté pour tenter de mettre un terme à 22 ans de disette et 5 finales perdues depuis 1997.

Recruté à l'été 2018 pour faire franchir un cap à la Juventus en Ligue des Champions, Cristiano Ronaldo a encore failli à sa mission. Complètement absent des débats face au FC Porto (1-2, 3-2 ap), l'attaquant portugais est le symbole de ce nouvel échec retentissant du club italien dans la plus prestigieuse des compétitions européennes. Ronaldo s'est troué contre le FC Porto. S'il y a bien un joueur qui a longtemps été irréprochable en Ligue des Champions, c'est Cristiano Ronaldo. Meilleur buteur (134) de l'histoire de la compétition et vainqueur du trophée à cinq reprises avec Manchester United et le Real Madrid, l'attaquant portugais a été recruté à l'été 2018 par la Juventus pour tenter de mettre un terme à 22 ans de disette et 5 finales perdues depuis 1997.

3 RETENTISSANTS ÉCHECS

Une mission que le quintuple Ballon d'Or ne parvient toujours pas à remplir. Pour la troisième année de suite, Ronaldo a échoué prématurément avec la Vieille Dame. Trois fois contre des clubs qui n'appartiennent pas à un championnat du Big Four : en quarts face à l'Ajax en 2019, en 8es contre l'Olympique Lyonnais en 2020 et en 8es face au FC Porto en 2021. Trois échecs retentissants pour une équipe qui n'a pas hésité à déboursier 117 millions d'euros, bonus compris, pour un joueur de 33 ans au moment de son

transfert, jusqu'ici considéré comme le roi incontesté et incontestable de l'épreuve. Alors qu'il avait atteint le dernier carré de la compétition pour ses 8 dernières saisons avec la Maison Blanche, CR7 n'a toujours pas joué de demi-finales chez les Bianconeri. Plus inquiétant encore, il n'a, pour la première fois depuis la saison 2005-2006, pas réussi à trouver la faille lors de la phase éliminatoire. Pour en rajouter une couche, le quintuple vainqueur de la C1 a, en trois saisons, fait beaucoup moins bien que sur son dernier exercice au Real, avec «seulement» 14 buts marqués pour la Juventus contre 15 réalisations en 2017-2018. Un projet qui tombe à l'eau ? Même s'il lui reste une année de contrat, force est de constater que le recrutement de Ronaldo est un échec. Un tel investissement a énormément coûté aux dirigeants, qui n'ont pas forcément su, et même pu, bâtir un collectif digne de ce nom pour entourer un joueur, qui s'il reste toujours aussi performant en Serie A, ne peut pas régler certaines problématiques spécifiques à une compétition du niveau de la C1. Un déséquilibre qui a mené la Juventus, finaliste en 2015 et 2017, sans Ronaldo, droit dans le mur lors des trois dernières éditions. Les dirigeants doivent-ils d'ores et déjà se poser la question de son départ dès le terme de la saison actuelle ? La réflexion existe. S'il est toujours bankable, CR7 représente un véritable gouffre pour les finances turinoises,



encore plus avec la crise du Covid-19. S'il souhaite démarrer un nouveau cycle, le nonuple champion d'Italie en titre va devoir prendre des décisions fortes. La plus retentissante pourrait être de se séparer de sa superstar.

CAPELLO L'ACCUSE

Éliminée par le FC Porto, en huitième de finale de la compétition, la Juve est encore passée à côté de l'un de ses objectifs majeurs cette saison. Muet face au but durant les deux rencontres face aux Dragons, Cristiano Ronaldo n'a pas été épargné par la critique. A commencer par Fabio Capello. Ancien joueur (et entraîneur) du club turinois, l'Italien s'en est pris ouvertement à CR7, l'accusant d'avoir une grande part de responsabilité sur le coup franc du 2-2 pour le FC Porto. Placé dans le mur, Ronaldo a évité le ballon, créant une brèche fatale. «Se retourner comme l'a fait Ronaldo sur le coup franc, c'est impardonnable, a déclaré Capello sur Sky Italia. C'est même très grave. Celui qui est dans le mur n'a pas le

droit d'avoir peur de se prendre le ballon. Il a tourné le dos sur le coup franc, c'est impardonnable. Il n'a aucune excuse.»

PIRLO DÉPLORE DES ERREURS INADMISSIBLES

Au micro de Sky Italia, l'entraîneur de la Vieille Dame Andrea Pirlo a déploré les erreurs de ses joueurs sur les 4 buts encaissés par son équipe sur cette confrontation. "Quatre erreurs en deux matchs nous ont coûté notre qualification et dans une compétition comme celle-ci, vous ne pouvez pas les faire. Nous avons joué un mauvais match à l'aller, mais aujourd'hui, les garçons ont tout donné mais ce n'était pas suffisant. On a mal commencé ce mardi aussi et quand on prend un but dans les premières minutes, tout devient plus compliqué. Nous sommes en mars, maintenant nous avons le devoir de tout donner en championnat", a lancé le technicien turinois. Pour rappel, la Juve occupe actuellement la troisième place en Serie A à 10 points du leader, l'Inter Milan.

BORUSSIA DORTMUND

Haaland, une machine à buts

Erling Haaland a remis ça. Auteur d'un doublé à l'aller, l'attaquant de 20 ans a encore martyrisé le FC Séville avec deux nouveaux buts pour qualifier le Borussia Dortmund en quarts de finale de la C1. Le phénomène norvégien ne cesse de marquer l'histoire avec sa précocité déconcertante et son efficacité détonante. Les superlatifs manquent. Mais l'impression surréelle reste. Match après match, semaine après semaine, Erling Haaland profite de chaque sortie pour faire grandir sa réputation. Et battre des records insolents. A force, on pourrait presque s'y habituer tant cela devient indécrottable. Et trouver cela normal. Mais ce n'est pas parce qu'il rend commun l'exceptionnel qu'il faut tomber dans cette facilité. Un tel phénomène doit s'apprécier à sa juste mesure. Car il fait partie de ces comètes que le monde du football ne voit passer que très rarement. Haaland a encore fait l'étalage de ses qualités hors-normes de finisseur. Sur sa pelouse du Signal Iduna Park, le Norvégien a planté un nouveau doublé face au Séville (2-2). Un deuxième après celui inscrit à l'aller. Quatre buts en deux matches de huitièmes de finale. Histoire d'afficher 10 réalisations cette saison en Ligue des champions en... six petites rencontres. Une statistique juste ahurissante pour un gamin de 20 ans. Une de plus. C'est en effet devenu une habitude pour le serial-buteur norvégien depuis son explosion avec le RB Salzbourg il y a un peu plus d'un an maintenant. Mardi, il a tout simplement encore marqué l'histoire de la Ligue des champions : Il est devenu le joueur le plus rapide à atteindre la barre des 20 buts. Et de loin puisqu'il ne lui a fallu que 14 matches, soit 10 de moins que Harry Kane, son dauphin dans ce classement des buteurs précoces. Il est aussi devenu le premier à inscrire quatre doublés

de rang en Ligue des champions. Et là, ce n'est plus question d'âge. Même Cristiano Ronaldo et Lionel Messi, pourtant si coutumiers des records en tout genre à l'heure d'affoler les compteurs, n'ont jamais réussi une telle prouesse.

100 BUTS À L'ÂGE DE 20 ANS ET SEPT MOIS

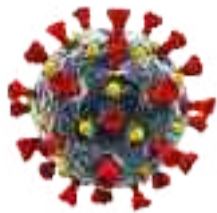
Il a réussi à atteindre 100 buts en carrière à l'âge de 20 ans et sept mois. Plus vite que Mbappé, Messi ou Cr7. Véritable machine à buts, le natif de Leeds ne semble jamais rassasié. Et parvient toujours à trouver la faille pour garder ce rythme endiablé alors qu'il affiche également 19 buts en 19 matches des Bundesliga cette saison. "Je suis fatigué mais c'est vraiment bon d'être qualifiés pour le prochain tour", s'est-il contenté d'expliquer à l'issue de sa nouvelle démonstration avec cette manière bien à lui d'être aussi peu prolix devant les micros qu'il est redoutable devant un but. Mais en même temps comment lui en vouloir alors qu'il se charge de faire tourner les têtes sur les prés avant. Et puis comment souvent dans ces cas-là, ce sont les autres qui en parlent le mieux. Ses victimes notamment. "Nous avons été punis par un joueur qui va marquer son époque", a salué Julen Lopetegui, l'entraîneur de Séville. "Il est tout simplement exceptionnel", a ajouté son homologue du Borussia, Edin Terzic. En attendant de voir combien de temps le Borussia pourra garder son extraterrestre de 20 ans, l'ancien adjoint de Lucien Favre commence lui aussi à manquer de superlatifs mais savoure pleinement de profiter des performances de son phénomène de précocité et d'efficacité. Comme tout le monde en fait.



LEIPZIG

Upamecano a retenu les leçons

Fraîchement recruté par le Bayern Munich pour la saison prochaine et les quatre suivantes, le défenseur du RB Leipzig, Dayot Upamecano (22 ans) peut désormais clairement se concentrer sur son prochain objectif pour moi. Je vais tout faire pour y arriver. Je veux vraiment y être», a-t-il lancé dans les colonnes de France Football ce mardi, revenant également sur ses trois premières sélections en équipe de France à l'automne 2020 (1 but), riches en enseignements. «J'ai été très bien accueilli. Le staff, les joueurs, tout le monde m'a aidé, parlé, donné des conseils. J'ai tout retenu, ça aussi, c'était très important. Je me suis très bien senti. Après mes premières convocations, j'ai débriefé mes matches. J'ai regardé ce que j'avais fait de bien, de pas bien. Je suis très conscient de ce que je n'ai pas bien réussi et de ce que j'ai réussi. Maintenant, je sais à quoi m'attendre chez les Bleus. Porter ce maillot, c'est une responsabilité énorme. J'ai vraiment envie de l'assumer et être encore appelé. Après, je sais qu'il y a beaucoup de concurrence, surtout à mon poste. Mais je vais continuer à me battre pour être prêt à relever tous les défis que me proposera l'équipe de France», a-t-il lâché.



PANDÉMIE DE COVID-19

138 nouveaux cas, 109 guérisons et 4 décès en 24 heures

LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE

Deux éléments de soutien arrêtés



Plusieurs opérations ont été menées par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) en une semaine dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée, indique, hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans la dynamique des efforts visant à asseoir la sécurité et la sérénité sur l'ensemble du territoire national, des unités et des détachements de l'ANP ont mené, durant la période du 3 au 9 mars 2021, plusieurs opérations, dont les résultats dénotent du haut professionnalisme et de l'engagement indéfectible de nos Forces armées à préserver et prémunir notre pays contre toute forme de menaces sécuritaires et fléaux connexes", précise le communiqué. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP "ont arrêté 2 éléments de soutien aux groupes terroristes à Jijel et Béjaïa, tandis que 2 casemates pour terroristes et 3 bombes de confection artisanale ont été découvertes et détruites à Tizi Ouzou, M'sila et Skikda", ajoute la même source. Par ailleurs, dans le cadre de la lutte

contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts intenses visant à venir à bout du fléau du narcotraffic dans notre pays", des détachements combinés de l'ANP "ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité dans diverses opérations exécutées à travers les différentes Régions militaires, 34 narcotrafiquants et saisi de grandes quantités de kif traité s'élevant à 15,87 quintaux, que les bandes criminelles ont tenté d'introduire à travers nos frontières avec le Maroc".

PRÈS DE 16 QUINTAUX DE KIF SAISIS EN UNE SEMAINE

A ce titre, des détachements de l'ANP et les services de la Gendarmerie nationale et des Ggrde-frontières "ont arrêté, lors d'opérations distinctes au niveau des territoires des 2e et 3e Régions militaires, 23 narcotrafiquants et saisi 15,44 quintaux de kif traité, alors que 11 narcotrafiquants ont été appréhendés et 43 kilogrammes de la même substance, ainsi que 17 714 comprimés psychotropes ont été saisis dans diverses opérations menées dans les autres Régions militaires", souligne le communiqué du MDN.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

31 morts et 1 349 blessés en une semaine

Trente-et-une personnes ont trouvé la mort et 1 349 autres ont été blessées dans 1 176 accidents de la route survenus la semaine passée (du 28 février au 6 mars) à travers le territoire national, indique, mercredi, un communiqué de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Oran où 67 accidents de la circulation ont

été comptabilisés, faisant 5 morts et 48 blessés, précise la même source. Concernant les activités de lutte contre la propagation du Covid-19, les unités de la Protection civile ont effectué durant la même période 304 opérations de sensibilisation à travers le territoire national, rappelant aux citoyens la nécessité de respecter le confinement et les

D'autre part, des détachements de l'ANP "ont intercepté, à Tamanrasset, In Guezzam, Bordj Badji Mokhtar et Djanet, 334 individus et saisi 12 véhicules, 370 groupes électrogènes, 176 marteaux piqueurs, des outils de détonation et d'autres équipements utilisés dans des opérations d'orpillage illicite, ainsi que 260 sacs de mélange d'or brut et de pierres". "9 autres individus ont été arrêtés et 3 fusils de chasse, 2 pistolets automatiques, 45 900 unités de tabacs et 7 200 unités d'articles pyrotechniques ont été saisis lors d'opérations distinctes menées à Ouargla, El-Oued, Biskra, Sétif, Mila et Adrar", note le communiqué, ajoutant que "des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburants s'élevant à 18 050 litres ont été déjouées à Tébessa, El-Tarf, Souk Ahras, Bordj Badji Mokhtar et Djanet". Dans un autre contexte, les garde-côtes "ont mis en échec des tentatives d'émigration clandestine de 39 individus à bord d'embarcations de construction artisanale à Annaba et El-Tarf, alors que 123 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Djanet, Tlemcen, Tamanrasset, Tébessa, Naâma et Relizane.

EL TARF

Un enfant mortellement écrasé par un camion

Un enfant de trois ans a été mortellement heurté et écrasé, hier par un camion au niveau de la localité de Besbès (El Tarf), a-t-on appris du chargé de la communication de la Direction de la Protection civile de la wilaya. Selon le lieutenant Seif Eddine Madaci, l'enfant, répondant aux initiales de KH. Y., est décédé

sur le coup après avoir été violemment heurté par le camion alors qu'il manœuvrait pour reculer. L'accident est survenu aux environs de midi au niveau de la Cité 140 logements de Besbès, a ajouté la même source, précisant que les services de la Protection civile se sont rendus "aussitôt" sur le lieu de l'accident pour

constater le décès de la victime qui a été acheminée vers la morgue de l'hôpital de cette collectivité pour les besoins de l'autopsie. Une enquête a été, par ailleurs, ouverte par les services de sécurité territorialement compétents pour déterminer les causes exactes de ce drame, a-t-on conclu de même source.

Au fil du jour

Récit de harraga

Par Rachid Ezziane

Il faisait nuit. Quatre jeunes hommes tiraient vers le large une vieille barque. Les vagues les repoussaient avec force en les éclaboussant en plein visage. Ils s'obstinaient à défier la furie des eaux, la brume et la peur. Ils se sont jurés de quitter leur pays, car ils sont chômeurs et n'ont pas de quoi aider leur famille. Plus ils tiraient la barque vers le large, plus les vagues s'opposaient à leur acharnement. Et puis le vent d'Est, redoutable ennemi des marins, se mit en besogne. Il commença à souffler les vagues ; elles devenaient montagnées.

— Faut pas lâcher la barque, cria Adel, le plus âgé des trois amis.

Les autres se cramponnaient aux rebords de la petite barque comme ils pouvaient. Puis, d'un seul coup, comme si la mer eut pitié de ces jeunes, les rejeta loin sur le sable de la plage. La barque se perdit dans la nuit, emportée par la force des titans : la mer et les éléments. Mouillés jusqu'aux os et en haillons, les trois amis, Adel, Hamid et Baroudi, donnaient leurs corps au sable, froid et humide. Ils restèrent allongés un long moment ; puis, tout doucement, geste après geste, ils rassemblèrent leurs forces et essayèrent de se relever. Ils trouvèrent un abri tout juste au fond de la plage. Ils commencèrent à grelotter et à claquer des dents.

Un faisceau de lumière clignota au loin ; devint clarté. Un homme s'arrêta à leur niveau, fixa avec sa torche électrique les trois visages. Sans rien dire, il jeta devant les trois amis des habits et quelques couvertures. Puis, se retourna, et se mit en marche. — Changez vos vêtements, prenez les couvertures et suivez-moi dans ma cabane, leur dit-il. Les trois amis suivirent l'homme dans la nuit sans savoir qui était-il. A quelques mètres de là, se trouvait une cabane de pêcheurs. L'homme poussa la porte et les fit entrer. Il y avait du feu et de la nourriture.

— Je suis le gardien du site, dit l'homme ; vous pouvez être tranquilles.

Les trois amis « harraga » restèrent silencieux. L'homme s'approcha d'eux, versa du café chaud et donna à chacun une tasse. Il s'assit ; et en les regardant dans les yeux, il se mit à parler :

— Autrefois, dans mon temps, on ne fuyait pas son pays. Les hommes, les vrais, ne fuient pas, ils se battent. Battez-vous ! Battez-vous pour une vie meilleure, mais ne fuyez pas. C'est votre pays ; il vous appartient, comme il appartient à tous vos frères Algériens. Croyez-moi, vous n'avez pas d'autres lieux que cette belle terre. Je vais vous dire le secret du combat : aimez votre pays, et vous gagnerez la bataille. Je suis un simple gardien de nuit, mais l'amour que je porte pour mon pays me donne chaque jour la force de faire ce travail. Non, je ne suis pas malheureux. Je suis marié et j'ai des enfants. Chaque matin, quand je sors de ma cabane, je constate la beauté de mon pays. Le soleil, la mer, les mouettes et la paix de mon âme me réjouissent davantage, et l'envie d'entamer une nouvelle journée dilate mon cœur de joie. Je suis triste pour vous, mais je n'ai que ces mots à vous offrir. J'espère qu'ils vous guideront vers des jours meilleurs.